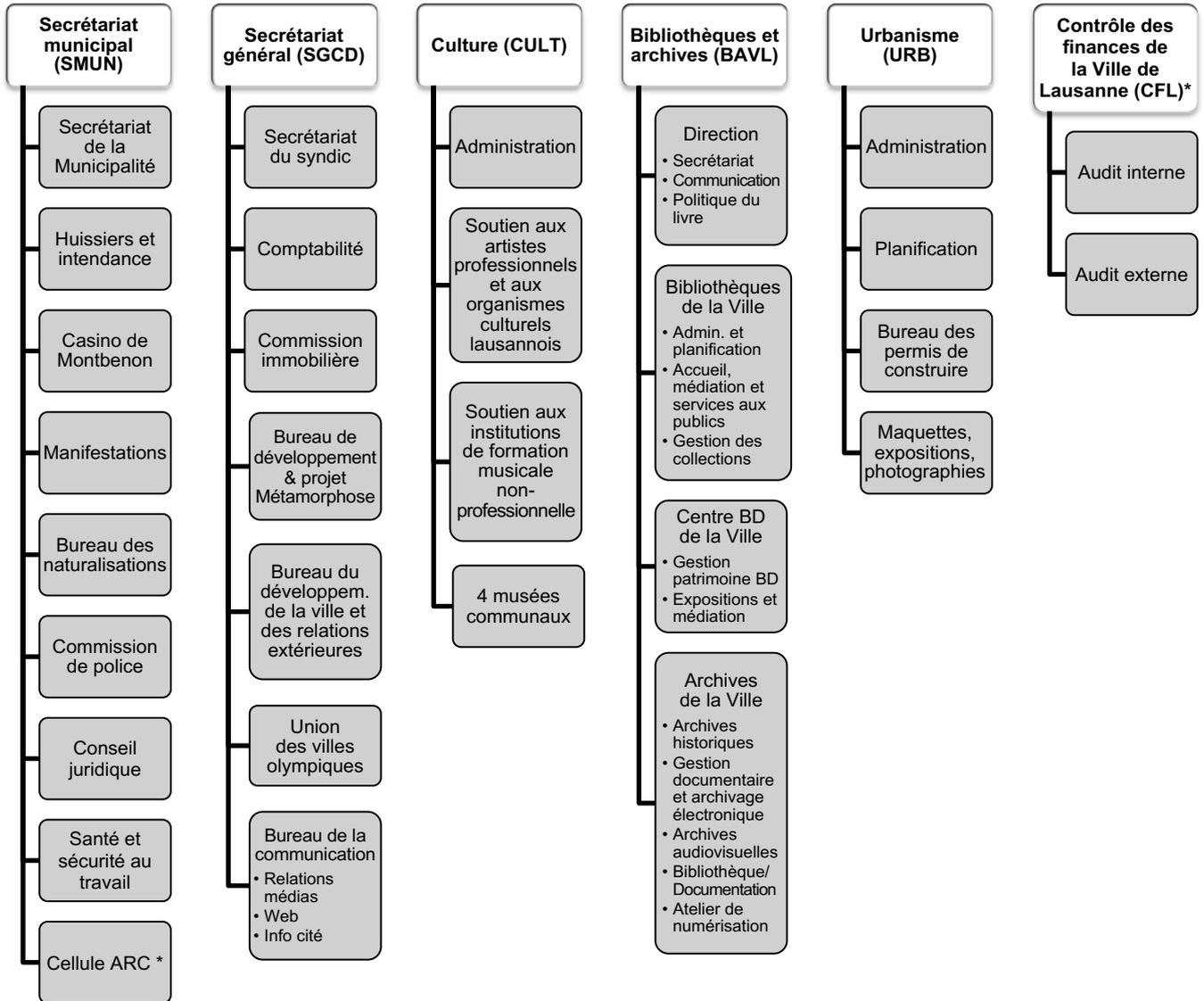


Direction de la culture et du développement urbain

Syndic



* rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité

Direction de la culture et du développement urbain (CD)

Lausanne voit aujourd'hui les premiers projets Métamorphose sortir de terre grâce à l'avancement des travaux en cours au centre de football de la Tuilière et au démarrage du chantier du stade du même nom. La planification des futurs chantiers se poursuit quant à elle, selon le planning prévu aux Plaines-du-Loup, à Malley, aux Prés-de-Vidy et, à plus long terme, au stade d'athlétisme Pierre de Coubertin.

Dans ce cadre, le développement urbain revêt une importance cruciale, en particulier dans cette période de redimensionnement des zones à bâtir, de densification, de révision du Plan directeur communal et surtout de lancement de la révision du Plan général d'affectation avec d'importants enjeux en terme de protection du patrimoine. Trois plans partiels d'affectation ont été mis à l'enquête publique, deux plans ont reçu l'approbation par le Conseil communal et cinq plans sont entrés en vigueur. En ce qui concerne les projets de constructions phares autorisés en 2017, citons : le nouveau campus de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, le stade de la Tuilière, Plateforme 10, le nouveau siège administratif de l'ECA, le futur Hôpital des enfants au Bugnon ainsi que de nombreux bâtiments d'habitation.

Dans le domaine de la culture, l'année a été marquée par l'entrée en fonction de Michael Kinzer, chef de service, l'inauguration du Pavillon en bois du Théâtre de Vidy, la rénovation toujours en cours du Musée historique, la signature d'une convention entre l'Etat de Vaud, la Ville de Lausanne et l'Orchestre de chambre de Lausanne réaffirmant le soutien des collectivités publiques à cet orchestre de haut niveau, l'accroissement du soutien intercommunal accordé à la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau ainsi que l'acceptation, par le Conseil communal, d'un fort engagement en faveur de Plateforme 10.

Le Service des bibliothèques et archives a vécu une année charnière et prometteuse : la mise en place du système d'information des bibliothèques s'achève. Le système de gestion des emprunts documentaires par bornes en self-service (technologie RFID) a été introduit avec succès. Par ailleurs, un rapport-préavis a été voté permettant de lancer une ouverture pilote de la bibliothèque de La Sallaz, un dimanche par mois de 2018 à 2020.

Sur le plan des relations internationales, l'année 2018 aura été marquée avec succès par l'organisation à Montréal (Canada), suivi d'une visite de terrain à Lake Placid (USA), du premier congrès hors les murs des Villes Olympiques et par l'organisation de la 4^e édition du sommet Smart Cities & Sport. Lausanne a également accueilli et présidé au printemps 2018 la Commission développement durable de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

Enfin, la fin de l'année 2017 aura été marquée par la crise de la Fondation de Beaulieu et la reprise de la présidence de la dite Fondation par le syndic de Lausanne, nommé par le Conseil d'Etat. Au mois de décembre 2017, le Conseil communal a également accepté le préavis N° 2017/44 relatif aux droits de superficie distincts et permanents sur le site de Beaulieu, permettant notamment l'acquisition et la rénovation par le Ballet Béjart Lausanne de ses propres locaux, la reprise de la jouissance des halles nord par la Ville de Lausanne et la possibilité de diviser le site du Palais de Beaulieu en différents lots, et par là-même d'accueillir le projet d'installation du Tribunal Arbitral du Sport (TAS).

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMUN)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est d'organiser la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Les missions principales du SMUN sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes (LC). Le SMUN est un service composé de dix unités :

- secrétariat de la Municipalité
- bureau des naturalisations, des déclarations et du registre civique
- huissiers et intendance
- conseil juridique

- assurances choses et patrimoine
- Casino de Montbenon
- commission de police
- manifestations
- santé et sécurité au travail
- secrétariat du Conseil communal (uniquement système de gestion RH et budgétaire)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	7.90	7.90	8.10	8.10
Cellule ARC	1.50	1.50	1.50	1.50
Commission de police	9.00	9.90	9.00	8.30
Conseil juridique	3.00	3.00	3.40	3.30
Direction SMUN	4.60	3.90	4.70	4.70
Huissiers et Intendance	13.64	13.64	13.44	13.42
Manifestations	2.80	2.80	2.80	2.80
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	3.00	3.00	2.00	2.00
Registre civique			1.10	0.80
Santé et Sécurité au travail	12.75	12.30	11.85	10.70
Secrétariat Conseil communal	4.05	4.05	4.05	5.05
Secrétariat de la Municipalité	7.40	7.20	7.40	6.20
Total service	76.64	76.19	76.34	73.87

Pour le Secrétariat du Conseil communal, l'augmentation des EPT affectés au 31.12 est due à une suroccupation temporaire afin d'assurer la transition avant un départ à la retraite.

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Casino	10	7.90	10	8.10
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50
Commission de police	11	9.90	9	8.30
Conseil juridique	3	3.00	4	3.30
Direction SMUN	4	3.90	5	4.70
Huissiers et Intendance	15	13.64	15	13.42
Manifestations	3	2.80	3	2.80
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	3	3.00	2	2.00
Registre civique			1	0.80
Santé et Sécurité au travail	16	12.30	14	10.70
Secrétariat Conseil communal	5	4.05	6	5.05
Secrétariat de la Municipalité	8	7.20	7	6.20
Total service	87	76.19	85	73.87

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Le Secrétariat municipal a une apprentie (via le SPEL).

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	8	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
Total service	8	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	8

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2017 a été marquée en premier lieu par l'organisation des élections cantonales, qui ont mobilisé plus de 400 personnes affectées aux multiples fonctions nécessaires au bon déroulement du scrutin. Le dépouillement a commencé de nuit, dès la première heure du dimanche, à Grand-Vennes. Les résultats définitifs ont ainsi pu être communiqués dans les meilleurs délais.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité, le 1^{er} janvier 2018, a fait connaître au secteur des naturalisations un fort accroissement des dépôts de demandes : environ 60 dossiers par mois ont été déposés entre janvier et août, 125 demandes en septembre, 256 en octobre, 459 en novembre et 681 en décembre. Ainsi, pour l'année 2017, 1'970 dossiers de demande de naturalisation ont été déposés.

Un centre de compétences dans le domaine des marchés publics a été créé, à partir de septembre 2017, au sein de l'Unité conseil juridique du Secrétariat municipal. Ses missions consistent principalement en la mise en place des processus permettant de s'assurer d'une application uniforme et efficace des règles relatives aux marchés publics au sein de l'administration, ainsi que de répondre aux questions ponctuelles des services en la matière.

Le Secrétariat municipal a également procédé à une refonte de la soirée d'accueil des nouveaux habitants durant laquelle la Municipalité in corpore a accueilli plus de 300 participants qui ont pu se familiariser avec les services et prestations de la Ville.

Enfin, la réorganisation du Service lui-même s'est poursuivie en 2017, notamment par le rattachement de l'Unité des assurances choses et du patrimoine au Service achat et logistique Ville, le 1^{er} septembre 2017.

SECRÉTARIAT DE LA MUNICIPALITÉ

Missions du Secrétaire municipal

Les missions principales du Secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la LC. Selon ces dispositions, le Secrétaire municipal est le premier collaborateur du syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès verbal des séances. Il est notamment en charge :

- de la coordination entre la Municipalité et l'administration communale ;
- de la co-signature des actes de la Municipalité ;
- de la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat ;
- de la liaison avec le bureau du Conseil communal ;
- de l'exécution des décisions de la Municipalité ;
- des tâches que lui attribue la Municipalité ;
- de l'organisation de l'installation des autorités.

Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité

Le Secrétaire municipal s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité.

Le SMUN a organisé 43 séances de Municipalité en 2017, chaque séance représentant en moyenne environ 150 décisions, qui suivent chacune des processus variés selon qu'il s'agit d'adoption de décisions sur des objets de compétence municipale, des préavis ou rapports-préavis ou autres documents pour le Conseil communal, de décisions particulières

dans des domaines tels que des adjudications, des permis de construire, d'échanges d'informations, de courriers, d'invitations, d'affaires de personnel, etc.

Le projet d'informatisation des séances de la Municipalité suit son cours et un préavis sera déposé au Conseil communal en 2018.

Coordination entre la Municipalité et l'administration communale

De manière générale, le SMUN est destiné à appuyer et informer les directions et services dans leurs tâches ayant un impact potentiel sur les travaux de la Municipalité. Le rôle de coordination du SMUN peut désormais s'appuyer sur les secrétaires généraux, dont la généralisation a été décidée par la Municipalité en début de législature. Le Secrétariat municipal coordonne ainsi un groupe de travail permanent avec les sept secrétaires généraux et les chefs de service des services transversaux (finances, personnel et informatique).

En 2017, la Municipalité a adopté une nouvelle directive d'organisation de ses séances afin notamment d'unifier les pratiques dans la préparation et le suivi des séances au sein des sept directions.

Tâches attribuées par la Municipalité

Outre son rôle d'organisation et d'appui aux travaux de la Municipalité, cette dernière peut confier des mandats spécifiques au SMUN, en particulier l'élaboration de rapports ou l'accompagnement de démarches transversales.

Dans le domaine des relations extérieures, le SMUN est chargé des relations avec les partenaires institutionnels (Conseil d'Etat, autres municipalités, députation lausannoise au Grand Conseil, etc.). Il est chargé de la coordination en matière de consultations cantonales et fédérales.

En 2017, la Municipalité a rencontré les municipalités vaudoises de Crissier, Montreux, Nyon, Renens, Vevey et Yverdon-les-Bains. Elle a accueilli le Conseil administratif de la Ville de Genève pour une rencontre. Enfin, la Municipalité de la ville de Zurich a reçu la Municipalité dans le cadre d'un voyage d'études, consacré notamment à la politique sociale et au développement urbain.

Liens avec le Conseil communal

Le SMUN est le service de l'administration de liaison entre la Municipalité et le Conseil communal (propositions d'attribution et transmission des dépôts, préparation des demandes d'urgence, etc.). Des liens étroits existent entre le SMUN et le Secrétariat du Conseil communal, qui est rattaché au plan des postes du SMUN.

Protocole et réceptions

Le SMUN a assuré l'organisation des réceptions, apéritifs et repas officiels décidés par la Municipalité, et pris en charge la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements publics et privés de la Ville tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, événements sportifs, conférences, séances d'information, accueil de délégations, réceptions et cérémonies diverses. Parmi les événements marquants, on relèvera en particulier :

- l'accueil à Lausanne du président de la République populaire de Chine Xi Jinping, le 17 janvier, lors de sa visite d'Etat en Suisse ;
- le message du syndic à Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne, à l'occasion de la cérémonie de remise de la médaille d'or de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, le 4 mai ;
- l'accueil du conseiller fédéral Alain Berset pour la Fête nationale à Lausanne.

Lausanne à table

La Ville de Lausanne soutient la mise en valeur des produits locaux, ainsi que celle des artisans et des métiers de bouche de la région. Lausanne à Table est l'une des pierres angulaires de la stratégie gastronomique que la Ville de Lausanne entend développer. La Ville soutient activement cette association, qui compte 150 membres, et a réuni plus de 50'000 participants sur 80 événements, d'avril à octobre. Des événements variés, qui s'adressent aux familles, épicuriens ou touristes, afin de les sensibiliser au bien manger et manger bien.

Fanfares

L'Association des corps de musique de la Ville de Lausanne (ACML) regroupe six sociétés de musique qui participent à la vie musicale locale et à différents événements annuels : l'Harmonie Lausannoise, le Traditional Pipe Band of Lausanne, le Transport Lausanne Music, l'Union Musicale de la Sécurité Lausanne, la Fanfare l'Etoile d'Or Lausanne ainsi que le Bien Allé Trompes de chasse.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les subventions attribuées à l'ACML sont gérées par le Secrétariat municipal. Les aides accordées aux loyers des fanfares seront transférées au Secrétariat municipal dès 2018.

Toutes ces fanfares font un excellent travail mais se trouvent confrontées à des problèmes d'ordre financier ou de recrutement de jeunes musiciens. Ces six corps de musique sont au bénéfice d'une subvention annuelle de la Ville de Lausanne de CHF 103'000.-. Au cours de l'année 2017, l'ACML a travaillé à remettre au goût du jour son règlement et ses statuts. Les fanfares ont notamment participé à la Fête du bois et aux célébrations du 1^{er} Août.

Forum de l'Hôtel de Ville

En 2017, quinze expositions ont été organisées au Forum de l'Hôtel de Ville, dont quatre par des services communaux.

Coordination des villes de suisse romande (CVSR)

Avec l'appui du SMUN, deux colloques ont été organisés en 2017, auxquels sont invités les exécutifs et les législatifs des villes membres ainsi que les fonctionnaires intéressés et concernés par les sujets traités. Le premier colloque a eu lieu le 24 mars à Genève, sur le thème de l'évaluation : outil central des politiques publiques ; le second colloque, le 10 novembre à Martigny, sur le thème de la vie nocturne et de la sécurité.

Nonagénaires et 18 ans

Durant l'année écoulée, 268 visites à domicile ou en EMS ont été réalisées, à 193 femmes et 75 hommes (en 2016 : 312 visites à 225 femmes et 87 hommes).

Le Secrétariat municipal se charge d'adresser aux jeunes lausannois ayant atteint leur 18^e année un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Durant l'année 2017, cet envoi a été adressé à 1'443 jeunes ayant atteint leur majorité (1'394 jeunes en 2016).

BUREAU DES NATURALISATIONS, DES DÉCLARATIONS ET DU REGISTRE CIVIQUE

Registre civique

Au 31 décembre 2017, le corps électoral lausannois comptait 87'923 électeurs/trices (31 décembre 2016 : 86'602), dont 64'771 Suisses et 23'152 ressortissants étrangers ; en outre, 18'400 personnes (31 décembre 2016 : 17'276) étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votation fédérale du 12 février 2017</i>	81'902	35'092	42.84%
1. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération			
2. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération			
3. Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)			
<i>Votation cantonale du 12 février 2017</i>	64'727	29'745	45.95%
Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)			
<i>Election du Conseil d'Etat du 30 avril 2017 (1^{er} tour)</i>	64'872	23'794	35.65%
<i>Votation fédérale du 21 mai 2017</i>	82'232	30'575	37.18%
Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)			
<i>Elections cantonales du 21 mai 2017 (2^e tour)</i>	64'885	21'743	33.46%
<i>Votation fédérale du 24 septembre 2017</i>	82'939	31'709	38.23%
1. Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », retirée)			
2. Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée			
3. Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020			

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de quatre référendums fédéraux, cinq initiatives fédérales, une initiative communale et trois initiatives cantonales. Au total, 28'348 signatures ont été contrôlées.

Bourgeoisie de Lausanne

Les mouvements suivants ont été enregistrés : 1'028 étrangers (1'172 en 2016) ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire, soit 666 requérants, 90 conjoints et 272 enfants (820 requérants, 96 conjoints et 256 enfants en 2016).

Naturalisations

La Municipalité et la Commission consultative des naturalisations du Conseil communal se sont réunies conjointement à 65 reprises et ont auditionné 826 candidats (538 en 2016) afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales.

La Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la commission communale, à 590 requérants, dont les dossiers comprennent 112 époux et 311 enfants ; elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à 6 personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 674 jeunes gens (408 en 2016) mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

CONSEIL JURIDIQUE

Principales tâches de l'unité :

- conseil juridique à la Municipalité et aux services ;
- relecture des différents actes juridiques passés par les services (contrats de droit privé et de droit administratif) ;

- depuis le 1^{er} septembre 2017 : centre de compétence en matière de marchés publics ;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale ;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales ;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral ;
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes.

L'unité est composée de quatre juristes, qui représentent 3.4 ept.

Événements marquants

Le Conseil juridique a accueilli Me Linda Garcia le 1^{er} septembre 2017. Engagée à 50%, Me Garcia assume la tâche de mettre en place un centre de compétences en marchés publics, afin de concrétiser les recommandations émises par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) dans son rapport délivré en mars 2017. Il appartiendra en particulier au Conseil juridique de répondre aux questions ponctuelles des services en la matière, ainsi qu'à mettre en place des processus permettant de s'assurer d'une application uniforme et efficace au sein de l'administration communale des règles relatives aux marchés publics, parfois d'une grande complexité.

De manière générale, le Conseil juridique a eu l'occasion de traiter de sujets d'une grande variété, qui touchent autant au droit privé (droit des contrats, droits réels, droit du bail par exemple) qu'au droit public (droit fiscal, droit administratif général, droits politiques).

L'année 2017 a marqué un accroissement important du nombre de procédures ouvertes devant la Commission communale de recours en matière d'impôts (CCRI), de plus de 100% (près de 130 dossiers ouverts en 2017, contre une soixantaine en 2016). Il est difficile à ce stade d'estimer si cette hausse se reproduira à l'avenir et quelle peut être sa (ou ses) cause. En l'état, le Conseil juridique a pu faire face à cet afflux, notamment grâce au soutien des services concernés ainsi qu'à la poursuite de la rationalisation du traitement des dossiers. Il convient cependant de surveiller l'évolution de ces dossiers. Une rencontre entre la CCRI et le Conseil juridique est d'ores et déjà prévue au printemps 2018 afin d'examiner si des pistes d'amélioration peuvent être poursuivies. Il faut cependant garder à l'esprit que la procédure étant régie par le droit cantonal, la marge de manœuvre apparaît d'emblée limitée.

Durant l'année 2017, le Conseil juridique a élaboré un recueil systématique du droit communal en vue d'une mise en ligne. Un travail long et exigeant de recueil des règlements, dispositions réglementaires et directives, de tri de la matière ainsi que de mise au point de l'outil informatique a été nécessaire.

L'évolution suivante des principales activités de l'unité est constatée :

- stabilité, voire baisse des procédures judiciaires traitées par le Conseil juridique, notamment par la recherche constante de solutions négociées dans les cas particuliers, ainsi que par la reprise par le SPEL des procédures relatives aux fonctionnaires communaux ;
- stabilité des recours déposés auprès de la Municipalité, qui concernent principalement l'aide individuelle au logement et la problématique de l'affichage ;
- accroissement des demandes des services relatives à la relecture de documents juridiques (contrats, conventions, décisions), notamment dans les domaines relatifs à la gestion du domaine public au sens strict et du domaine administratif. Ces demandes s'avèrent nécessaires tant le droit qui régit l'activité publique se complexifie et les demandes d'explications des administrés sont courantes ;
- le domaine des marchés publics et des concessions fait l'objet d'une attention particulière.

CASINO DE MONTBENON

Principales tâches du Casino :

- exploitation et location de la salle Paderewski, de la salle des Fêtes et du salon bleu ;
- coordination des locations aux plans administratif et logistique ;
- accueil d'événements et spectacles organisés par les sociétés locales, services communaux et entreprises ;
- collaboration avec le Service du logement et des gérances pour la maintenance du bâtiment ;
- collaboration avec la Brasserie de Montbenon et la Cinémathèque Suisse pour une bonne cohabitation des événements et des clientèles respectives.

Personnel

Le Casino de Montbenon a vu le départ en préretraite d'un des intendants, John Raboud, au 31 décembre 2017. Ce dernier a été remplacé par Jean-Luc Dufaux, entré en fonction le 1^{er} janvier 2018 après un test de 4 mois dans le cadre du programme ETSL.

Bâtiment

Des travaux ont été entrepris à la salle des Fêtes durant l'été : rénovation des chambres froides et mise en conformité avec les normes d'hygiène. De plus, un rafraîchissement de la peinture de la salle des Fêtes et du salon bleu a été effectué à la grande satisfaction des usagers. Enfin, afin de se conformer aux normes ECA, les chaises de la salle des Fêtes et du salon bleu ont été changées pour un modèle avec système d'accrochage obligatoire.

Budget

Alors que le budget de locations et de recettes diverses de la salle Paderewski, de la salle des Fêtes et du salon bleu était fixé à CHF 237'000.-, le chiffre d'affaire s'est monté à CHF 267'502.- (+13% par rapport au budget), sans compter les gratuits qui équivalent à CHF 117'545.- pour les événements des services communaux ou soutenus par la Municipalité. Les gratuits ont représenté 30% de l'activité du Casino de Montbenon en 2017.

Evénements

La popularité du Casino se confirme, avec 672 événements accueillis en 2017 (681 en 2016, 568 en 2015, 514 en 2014). Répartition par trimestre et par salle :

	Salle Paderewski			Salle des fêtes			Salon bleu		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
janv.-mars	81	79	83	47	49	49	27	37	40
avril-juin	60	73	68	40	52	46	28	38	55
juil.-sept.	53	69	52	35	38	29	27	59	35
oct.-déc.	72	83	83	54	57	67	44	47	65
Total	266	304	286	176	196	191	126	181	195

Hormis les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), certains temps forts de la programmation du Casino sont à signaler :

En janvier

- Le 16^e Festival de culture urbaine «Au-delà des préjugés». Trois jours de spectacles et de compétitions hip-hop pour secouer les mentalités, s'affranchir des stéréotypes et promouvoir la culture urbaine avec des artistes de renommée internationale ;

En mars

- Le 16 mars, la salle Paderewski faisait le plein à l'occasion de la Conférence Action avec Cyril Dion : «Demain, et après»? Cet événement était organisé en partenariat entre l'Université de Lausanne, la Ville de Lausanne et la plateforme Volteface, et a rassemblé près de 500 personnes ;

En mai

- Le 28^e congrès du GRAAP a rencontré à nouveau un grand succès en rassemblant plus de 400 participants sur la thématique de la vulnérabilité ;

En juin

- La 13^e édition du Festival de la Terre, sur l'esplanade et à la salle des Fêtes, qui a lieu simultanément dans plus de 50 pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire ;

En juillet et août

- Dans le cadre de Lausanne Estivale : quinze concerts classiques et de jazz ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des Fêtes et au théâtre de verdure ;

En août et septembre

- La 13^e édition du Festival cinémas d'Afrique a attiré un public nombreux et passionné grâce à une variété considérable de longs et de courts métrages qui montrent la grande diversité de regards et d'identités des cinémas africains ;
- Le LAFF (Lausanne Afro Fusion Festival) faisait lui aussi la place belle à la culture africaine, plus particulièrement à la musique et à la mode ;
- La Jam Session de Montreux a fait une incursion au Casino pour trois jours de musique et de culture brésiliennes en complément du programme à l'Auditorium Stravinsky ;

En octobre

- Le 16^e Lausanne Underground Film Festival, avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des Fêtes ;

En novembre

- Le 30^e Festival de jazz organisé par l'association «Onze plus». Les grands concerts à la salle Paderewski, des films inédits au Cinématographe et des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune à la salle des Fêtes ;
- Le Casino a accueilli le 5^e Lausanne Billard Master, réunissant les meilleurs joueurs mondiaux durant trois jours.

COMMISSION DE POLICE

En 2017, 69'024 cas ont été traités en lien avec le domaine public (74'292 en 2016). Le nombre d'ordonnances pénales s'est élevé à 62'327 (51'175 en 2016), avec des recettes se chiffrant à CHF 10'388'791.- (CHF 8'796'082.- en 2016). L'augmentation des encaissements s'explique notamment par le rattrapage des affaires de 2016, une croissance des rentrées financières provenant de l'Office d'exécution des peines (OEP) et aux ordonnances de conversion. Les cas en attente d'être traités sont d'environ 5'300 à fin 2017, soit une nette diminution par rapport à 2016 (12'700 cas).

S'agissant du domaine privé, l'activité s'est normalisée en 2017 et se trouve dans la moyenne des années passées, à l'exception du faible exercice de 2016. 10'930 dénonciations (8'553 en 2016) ont été enregistrées entraînant 9'120 ordonnances pénales (7'434 en 2016). Les revenus sont en croissance avec CHF 1'433'662.- (CHF 1'113'238.- en 2016).

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé aboutit à un total de 79'954 cas (82'845 en 2016). Sur 1'826 oppositions traitées (1'453 en 2016), 223 ont donné lieu à des audiences (198 en 2016). Le Tribunal d'arrondissement a été saisi de 62 affaires (56 en 2016) dont seulement dix (idem en 2016) constituaient des oppositions aux décisions prises par la Commission de police après une audience. Par ailleurs, le Tribunal cantonal a été saisi de huit cas et le Tribunal fédéral a été sollicité une fois.

Concernant les conversions des amendes, 5'108 affaires ont été rendues en 2017 (5'389 en 2016). Grâce à l'application des décisions par l'OEP, l'encaissement se monte à CHF 1'737'066.- (CHF 573'237.- en 2016). Le Juge d'application des peines a statué sur deux recours.

A noter que 11'701 ordonnances pénales n'ont pas été retirées à la poste. Depuis septembre 2017, les décisions ne sont plus envoyées sous pli recommandé, mais par courrier A+.

Quant aux contrevenants résidant à l'étranger et ayant payé leur dû par le biais d'une carte de crédit, ils ont versé CHF 158'917.- (CHF 100'692.- sur 9 mois en 2016), en provenance de 45 pays.

ASSURANCES CHOSES ET PATRIMOINE

Suite à une décision municipale, l'Unité assurances choses et patrimoine a intégré le Service achat et logistique Ville (SALV) au 1^{er} septembre 2017. Ce transfert se justifie notamment par une meilleure intégration dans les missions du SALV de la gestion des assurances.

UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (USST)

L'USST assume les prestations suivantes :

- la médecine du travail
- le suivi des absences de longue durée
- l'ergonomie
- la sécurité au travail
- l'assurance-accidents LAA

L'année 2017 a été marquée par les événements suivants :

- transfert de la gestion LAA au SPEL dès le 1^{er} mai 2017 ;
- accueil d'une infirmière en santé au travail (stagiaire) en réinsertion professionnelle AI à 50% au 1^{er} octobre 2017 pour 6 mois ;
- mise en production d'un logiciel de gestion de situation individuelle (GESS) permettant le suivi des absences de longue durée et l'exploitation des données à des fins statistiques ;
- obtention du diplôme de charge de sécurité par l'ergonome.

Médecine du travail

Ce secteur est composé du médecin du travail, du médecin du travail adjointe, de l'infirmière cheffe, d'une infirmière en santé au travail à 50% et de son secrétariat.

Au cours de l'année 2017, les médecins du travail ont effectué les examens suivants :

Type d'examen médecine du travail	Nombre de consultations 2017
Examens d'embauches	235
Examens préventifs (toxicologique, travail de nuit)	116
Evaluations	294
Examens permis professionnel	6
Aptitude sur dossier	156
Avis sur dossier	486
Nombre de réseaux	30

Les infirmières, supervisées par le médecin du travail, ont quant à elles réalisé les actes médicaux délégués suivants :

Activités infirmières	Nombre d'actes 2017
Examens infirmières pour embauche	133
Examens infirmières périodiques (toxicologique, travail de nuit)	118
Vaccins risques professionnels	697
Vaccins grippe	527
Examens sanguins	493
Actes infirmiers divers (consultations, instructions téléphoniques, études carnet de vaccination...)	285

27 situations spécifiques ont fait l'objet d'un suivi par les infirmières.

Outre les consultations, la médecine du travail a effectué les actions suivantes :

- nombreuses visites de postes en partie conjointement avec l'équipe sécurité ;
- 46 interventions de formation, sensibilisation et conseils auprès de divers services ;
- interventions lors des commissions sécurité ;
- organisation et coordination de la vaccination contre les risques professionnels ;
- campagne « vaccination contre la grippe saisonnière » ;
- campagne de vaccination de rattrapage pour les services SPADOM et Corps de police ;
- intervention préventive pour le maintien en santé des bûcherons ;
- accompagnement de divers projets santé et sécurité.

Bien-être et santé au travail « BEST »

Dans le cadre du projet BEST, les conseillers-ères USST, ainsi que les infirmières de santé au travail et la gestionnaire de dossiers, ont pris en charge les situations d'absences de longue durée, accompagné et conseillé tous les acteurs internes et externes concernés, et coordonné les actions pertinentes dans le but de favoriser le retour au travail, si possible dans leur activité habituelle, ou dans une activité adaptée, ou dans une réinsertion professionnelle.

Quant aux médecins du travail, ils ont instruit et analysé les situations sous l'angle médical afin de déterminer le pronostic de reprise ainsi que les limitations fonctionnelles, et ont proposé des mesures de maintien en emploi avec ou sans aménagement(s).

Ci-après, les chiffres en lien avec les annonces de situations d'absence de longue durée ainsi que pour les diverses actions entreprises au cours de l'année 2017 :

Suivi des situations individuelles	Nombre
Nombre d'annonces d'absence de plus de 21 jours *	459
Entretien de suivi effectué par les conseillers-ères	188
Séance de réseau avec les acteurs concernés effectué par les conseillers-ères	240
Instruction médicale faite par la médecine du travail	274
Permanence médicale : échanges entre les médecins du travail et les conseillers-ère	40

* Début 2018 : 165 situations individuelles font encore l'objet d'un suivi par les conseillers-ères USST, la gestionnaire de dossiers, et par la médecine du travail. Des informations plus détaillées en lien avec les absences sont publiées dans le rapport des absences.

Dans le cadre de la poursuite du déploiement du projet bien-être et santé au travail (BEST), en collaboration avec MRH&CT du SPEL, l'USST est intervenue dans 40 séances de formation (chefs/fes de services, cadres, répondants/es RH), ainsi que pour les séances d'information aux collaborateurs-trices.

Collaboration avec l'assurance invalidité

Dans le courant 2017, 32 situations individuelles ont fait l'objet d'un dépôt d'une demande auprès de l'Office de l'Assurance Invalidité (OAI). Ainsi, la poursuite de l'étroite collaboration avec cet office a à nouveau permis de mettre en place 21 mesures de soutien financées par cet assureur, favorisant la reprise d'activité et/ou la réinsertion professionnelle.

Secteur ergonomie

Dans le cadre de ses activités, l'ergonome intervient tant pour les aspects de santé que de sécurité au travail.

Au cours de cette année d'activité, l'ergonome a réalisé les interventions suivantes :

- 81 visites de places de travail pour des personnes présentant une problématique de santé avérée ou des douleurs, visant le maintien en emploi. Cela comprenait une visite, la rédaction d'un rapport ainsi qu'un suivi (essais, prêt de matériel, aide à la prise en main) ;
- treize interventions collectives visant la sensibilisation, l'amélioration de l'environnement ou de la place de travail (bruit, postures, courant d'air), et des réponses à des questions spécifiques (sommeil, nutrition) ;
- douze interventions dans des projets de conception de nouveaux bâtiments ou de nouveaux espaces de travail afin d'enrichir ces projets en prenant en compte les éléments liés à l'ergonomie.

Enfin, pour donner les moyens aux collaboratrices et collaborateurs qui travaillent sur des places de travail informatisées d'être mieux installés, deux mesures ont vu le jour en 2017 :

- la page intranet Ergonomie de l'USST a été enrichie avec des documents et des vidéos d'aide aux réglages de la place de travail ;
- les CMI (correspondants micro-informatique) de 26 services ont été formés aux principes de base d'installation sur une place de travail informatisée.

Secteur sécurité au travail

L'ingénieur de sécurité et son équipe collaborent activement avec les répondant-e-s sécurités comme personnes de référence du service pour tous les aspects liés à la santé-sécurité.

Leurs activités principales est le soutien aux services dans la mise en place des structures de base pour assurer une maîtrise de la sécurité et santé afin que la hiérarchie de chaque service puisse répondre favorablement à leurs responsabilités légales en tant qu'employeur.

Ce soutien spécifique permet une mise en conformité des points relevés lors des différents audits du concept MSST que le Service de travail, via l'inspection du travail Lausanne (ITL), a réalisé entre 2012-2014, et des rapports de visites de sécurité que l'USST a effectué. La réussite dépend encore et toujours de la collaboration établie entre l'USST, comme conseiller MSST, et le service au travers des relations avec son/sa chef-fe de service, sa hiérarchie et son personnel.

L'année 2017 était surtout marquée pour la stabilisation et l'amélioration des actions initiées en 2016, comme l'analyse maternité, le site intranet USST et la gestion des fiches de données de sécurité.

Nouveautés

- mise en place des indicateurs clés
- mise en place de formations internes à destination des services

Chiffres-clés

Portfolios des dangers disponibles pour les services	23
Portfolio des dangers en cours	7
Portfolio des dangers en attente	9
Analyses des chaînes de secours effectuées	18
Analyses des chaînes de secours en attente	21
Analyses de risques maternité	59
Formations internes (140 participants)	11
Commissions de sécurité : 3 commissions x 4 séances	12
Interventions auprès des services	232 *

* Ce chiffre comprend les conseils, les évaluations, les accompagnements et les rapports de mise en conformité pour les thèmes principaux traités : climat des locaux, premiers secours, substances chimiques, transport de marchandises dangereuses, bruit, poste de travail isolé, prévention incendie et contre les explosions (ATEX), concept d'évacuation, maintenance des équipements de travail.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGCD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction et secrétariat du syndic

- coordonne l'administration transversale au sein de la direction et du service et mène divers projets
- prépare et suit des affaires du Conseil communal
- rédige divers documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gère le secrétariat du syndic
- établit les ordres du jour et prépare des dossiers des séances de Municipalité

Comptabilité de direction

- établit, pour la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et des comptes
- effectue le contrôle budgétaire, la passation des écritures, l'enregistrement des factures et la gestion comptable du personnel de la direction

Commission immobilière

- assure la gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, DDP, servitudes, etc.)
- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier
- gère la valorisation et le conseil de gestion du patrimoine immobilier CPCL
- représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

Bureau de développement & projet Métamorphose

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillant à la durabilité et l'économicité des projets de constructions et de rénovation
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose

Bureau du développement de la Ville et des relations extérieures

- défend les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales
- assure un suivi spécifique du secteur du tourisme et des relations avec l'Union des villes suisses et l'Union des communes vaudoises
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et d'autres collectivités avec lesquelles la ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique de relation avec les hautes écoles et l'association internationale des maires francophones (AIMF)
- gère des actions spécifiques (solidarité internationale, soutien aux congrès et sociétés locales) et des projets ponctuels

Villes olympiques

- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique
- organise le sommet annuel des villes olympiques ainsi que diverses réunions autour du sport comme outil de développement

Bureau de la communication

- fait connaître et promeut les décisions et positions de la Municipalité ainsi que les atouts et valeurs de la Ville
- accompagne la communication des projets importants des directions et des services
- assure la gestion, le développement du site internet et la présence sur les réseaux sociaux
- accueille, promeut les activités locales, et fournit les renseignements généraux à info cité et par téléphone

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bur. Dével. Immob. & Métamorphose	7.50	7.10	8.50	7.00
Bureau de la communication	11.70	9.40	11.70	9.50
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	4.80	4.80	4.80	3.80
Commission immobilière	3.00	2.80	3.00	3.00
Comptabilité CD	4.10	4.10	4.10	4.10
Direction CD	1.60	1.70	1.60	1.70
Unité web et multimédia	3.50	3.50	3.50	3.50
Villes Olympiques	1.50	1.00	1.50	1.50
Total service	37.70	34.40	38.70	34.10

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bur. Dével. Immob. & Métamorphose	8	7.10	8	7.00
Bureau de la communication	11	9.40	12	9.50
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	6	4.80	5	3.80
Commission immobilière	3	2.80	3	3.00
Comptabilité CD	5	4.10	5	4.10
Direction CD	2	1.70	2	1.70
Unité web et multimédia	4	3.50	4	3.50
Villes Olympiques	1	1.00	2	1.50
Total service	40	34.40	41	34.10

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	2	1
Comptabilité CD	1	1
Total service	3	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	5	7
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	5	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	5

DIRECTION ET SECRÉTARIAT DU SYNDIC

Le secrétariat a rédigé trois rapports-préavis présentés au Conseil communal :

- rapport-préavis N° 2017/43 (« Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf “La santé des populations, c’est aussi l’affaire des Villes!” – réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et M. Valéry Beaud “Doter le Nord-Ouest lausannois d’un parcours santé (type piste vita)” – Réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts “Agir sur l’environnement construit pour la santé de toutes et tous” »);
- rapport-préavis N° 2017/34 (« Réponse au postulat de M. Xavier de Haller et consorts “Pour une administration communale au service de tous les habitants” »);
- rapport-préavis N° 2017/37 (« Réponse au postulat de M. Hadrien Buclin et consorts “Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne doit désinvestir les énergies fossiles” »).

COMMISSION IMMOBILIÈRE (CI)

La CI a siégé à trois reprises en 2017 et a traité onze affaires. La CI a rédigé ou participé à la rédaction de six préavis présentés au Conseil communal :

- préavis N° 2017/07 (« Projet de construction d’un bâtiment répondant au concept de “Société à 2’000 watts”, comprenant douze logements à loyers régulés et une place de parc extérieure, sis route du Châtelard 26 – Constitution d’un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 2429, en faveur de la Société coopérative immobilière Logacop – Octroi d’un cautionnement solidaire en faveur de Logacop »);
- préavis N° 2017/09 (« Opération foncière entre les parcelles n° 15’347 et 15’348 – Projet de construction de deux bâtiments “Minergie-P-Eco”, comprenant 58 logements et un parking souterrain de 55 places, sis route de Berne 321, 323, 325 et 327 – Constitution d’un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 15’347 en faveur de la société coopérative d’habitation Lausanne – SCHL »);
- préavis N° 2017/11 (« Construction d’un immeuble de 22 logements, au sein du complexe d’immeubles de la Coopérative d’habitation des employés du rail sis avenue de Cour 154-156 – Adaptation du droit de superficie distinct et permanent n° 334 – Octroi d’un droit de superficie distinct et permanent »);
- préavis N° 2017/20 (« Projet de construction d’un bâtiment sis avenue de Morges 58 et chemin de Renens 7A, certifié Minergie-P-Eco dans une démarche de Société à 2’000 watts, comprenant 78 logements dont 27 subventionnés, 27 à loyers régulés et 24 à loyers libres, ainsi que deux locaux commerciaux et 47 places de parc intérieures – Modification de l’état des servitudes grevant la parcelle n° 352 – Constitution d’un droit de superficie grevant la parcelle n° 352 en faveur de l’Entreprise générale Bernard Nicod SA. Octroi d’une subvention annuelle linéaire pour 27 logements subventionnés à l’Entreprise générale Bernard Nicod S.A. »);
- préavis N° 2017/39 (« Plateforme 10 – Octroi d’un droit distinct et permanent de superficie à l’Etat de Vaud – Octroi d’une subvention d’investissement de la Ville de Lausanne au projet – Transfert des activités du mudac à une fondation de droit public »);
- préavis N° 2017/44 (« Droits de superficie distincts et permanents n° 2’204 (site de Beaulieu) et n° 2’574 (parking souterrain de Beaulieu) à charge de la parcelle communale n° 2’201 en faveur de la Fondation de Beaulieu – Restructuration foncière : Réduction de l’emprise du DDP 2’204 et création de deux nouveaux DDP n° 20’8899 (Halles Sud) et n° 20’900 (bâtiment du Béjart Ballet Lausanne) en faveur de la Fondation de Beaulieu avec retour anticipé des constructions des Halles Nord et des Jardins à la Commune de Lausanne – Réduction de l’assiette du DDP parking n° 2’574 – Cession du DDP n° 20’900 par la Fondation de Beaulieu à la Fondation Béjart Ballet Lausanne – Octroi d’un cautionnement solidaire de CHF 5’500’000.- afin de garantir le prêt bancaire nécessaire à la réalisation des travaux de rénovation du bâtiment du Béjart Ballet Lausanne »).

Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2017 figure sous « Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d’immeubles, de droits réels immobiliers et d’actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d’immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l’article 20, lettre f du règlement du Conseil communal ».

Estimation fiscale

Le délégué et son adjoint ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales :

2009	CHF 760'301'200.-	(résultat final)
2010	CHF 812'560'260.-	(résultat final)
2011	CHF 764'822'060.-	(résultat final)
2012	CHF 703'467'630.-	(résultat intermédiaire)
2013	CHF 611'940'100.-	(résultat final)
2014	CHF 718'374'600.-	(résultat intermédiaire)
2015	CHF 626'820'200.-	(résultat intermédiaire)
2016	CHF 593'589'000.-	(résultat intermédiaire)
2017	CHF 238'611'500.-	(résultat intermédiaire)

Ces montants génèrent des revenus fiscaux supplémentaires d'impôt foncier et d'impôt sur la fortune.

BUREAU DE DÉVELOPPEMENT & PROJET MÉTAMORPHOSE (BDM)

Développements immobiliers

Le BDM a contribué à la construction et au développement de treize projets, totalisant 2'133 logements, soit 1'208 en développement et 925 en chantier.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux logements mis en chantier ou en développement en 2017 :

Nom du projet	Programme	Statut
Avenue de Sévelin	70 logements subventionnés, 96 chambres d'étudiants	Chantier en cours ; livraison 2018
Route du Pavement – CPCL	99 logements subventionnés	Chantier en cours ; livraison 2018
Fiches lot 6 – FLCL	24 logements subventionnés	Chantier en cours ; livraison 2018
En Cojonex – SILL	98 logements régulés – colocations pour étudiants	Chantier en cours ; livraison 2018
Route du Châtelard 26	12 logements régulés en coopérative d'habitants	Chantier en cours ; livraison 2018
Pra-Roman Nord	88 logements régulés en coopérative d'habitants	Chantier en cours ; livraison 2019
Réservoir du Calvaire	194 logements (subventionnés, protégés, régulés, marché libre)	Chantier en cours, livraison 2019
Fiches lot 11 – SILL	185 logements (subventionnés, régulés, marché libre)	Chantier en cours ; livraison 2019
En Contigny	22 logements régulés	Chantier en cours ; livraison 2019
Avenue de Morges 58	78 logements (subventionnés, régulés et marché libre)	Chantier en cours ; livraison 2019
En Cojonex – SCHL	58 logements régulés	Chantier en cours ; livraison 2019
Rue Saint-Martin 16-18	41 logements sociaux, 35 lits pour l'hébergement d'urgence	Ouverture chantier 2018 ; livraison 2020
Boveresses	58 logements régulés en coopérative d'habitants	Ouverture chantier 2018 ; livraison 2020
Pièce urbaine A, Plaines-du-Loup	147 logements (subventionnés, régulés et marché libre), parking centralisé, apart-hôtel	Lancement des concours ; ouverture chantier 2019
Pièce urbaine B, Plaines-du-Loup	380 logements (subventionnés, régulés et marché libre), commerce	Lancement des concours ; ouverture chantier 2019
Pièce urbaine C, Plaines-du-Loup	164 logements (subventionnés, régulés), APEMS, crèche, activités	Lancement des concours ; ouverture chantier 2020
Pièce urbaine D, Plaines-du-Loup	142 logements (subventionnés, régulés et PPE), EMS (120 lits), école, activités	Lancement des concours ; ouverture chantier 2019
Pièce urbaine E, Plaines-du-Loup	308 logements (subventionnés, régulés, marché libre et PPE), activités	Lancement des concours ; ouverture chantier 2019

Métamorphose

Le projet Métamorphose, outre la création de deux nouveaux écoquartiers, a pour ambition de doter la ville d'installations sportives performantes. La création d'un stade de football et d'un centre sportif à la Tuilière, la construction d'un centre d'eau et de glace à Malley et finalement la rénovation du stade d'athlétisme Pierre-de-Coubertin en sont les principaux éléments.

La Tuilière

Le site de la Tuilière vit au rythme des travaux des équipements sportifs. Le chantier du Centre de football a continué tout au long de l'année. Sa livraison est prévue en février 2018 et son inauguration le 29 juin 2018. Parallèlement, le PPA de la Tuilière sud, en faveur d'un nouveau stade de football d'une capacité de 12'000 places assises et d'un centre d'affaire, a été validé par le Canton. Le permis de construire a été adopté au printemps 2017 ainsi que le crédit d'ouvrage présenté dans le préavis N° 2016/68 « Métamorphose – stade de la Tuilière – construction d'un stade de football ». Les travaux ont débuté à l'été 2017 avec une première pierre officielle posée le 18 décembre 2017.

L'interface de transports publics ainsi que le carrefour du Solitaire font l'objet de réflexions et d'études.

Les Plaines-du-Loup

Le Plan partiel d'affectation « Ecoquartier des Plaines-du-Loup – étape 1 » (PPA 1) et le projet routier LROU (loi sur les routes) sont entrés en vigueur en juin 2017, permettant ainsi le lancement des concours d'architecture des cinq pièces urbaines du PPA 1. L'année 2017 a vu le résultat de deux de ces procédures: le résultat du mandat d'études parallèles (MEP) de la pièce urbaine E en août, et le concours d'architecture de la pièce urbaine C en octobre. De plus, le processus de création de la société simple du parking centralisé est en cours.

Parallèlement, les permis de démolition des bâtiments nécessaires à la construction du domaine public ont été obtenus en août 2017. La demande de permis de démolition des terrains de sports a été déposée quant à elle en septembre 2017.

Concernant le parc du PPA 1, des ateliers participatifs avec la population ont été menés, faisant ressortir plus de 30 propositions d'usage. Un projet de parc provisoire prenant en compte ces résultats a été élaboré et sera présenté à la population le 19 janvier 2018. Il sera mis en œuvre le premier trimestre 2018.

Enfin, les principes de l'image directrice des PPA 2 et 3 des Plaines-du-Loup ont été consolidés et validés par la délégation municipale, permettant d'avancer vers l'établissement des PPA.

Les Prés-de-Vidy

Dans le cadre du développement aux Prés-de-Vidy d'un écoquartier, la Ville de Lausanne a lancé une procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) mettant en concurrence des équipes spécialisées dans le développement urbain, tout en y associant un processus participatif avec les acteurs locaux du secteur. A l'issue de cette procédure (MEP), la Municipalité a décidé de conserver l'établissement horticole et les ateliers en place et de limiter la densité à 160'000 m² de surface de plancher SPD. Les principes définis par les équipes participantes aux MEP ainsi que les résultats des ateliers participatifs seront synthétisés dans un schéma directeur en 2018. Ce document définira les grandes lignes de développement et les étapes de planification pour le site. Ensuite, les Plans partiels d'affectation (PPA) pour la légalisation du sol seront mis en place afin de lancer les projets de constructions.

Stade Pierre-de-Coubertin

Compte tenu des impératifs procéduraux sur ce site sensible et du plan des investissements, la rénovation comprenant des tribunes provisoires a été repoussée au-delà de 2025. De manière à pérenniser Athletissima, des travaux de mise aux normes de la Pontaise selon les standards internationaux obligatoires pour les compétitions de niveau mondial sont en cours d'évaluation.

PPA et plans de quartier

Le bureau a également collaboré aux réflexions relatives à la planification des quartiers du Vallon, de l'Arzillier, et à la couverture de l'autoroute A9 aux Boveresses.

Communication

Les principales actions de communication ont concernés les Prés-de-Vidy, en lien avec la démarche des MEP, la Tuilière en lien avec les chantiers, et la démarche participative du parc des Plaines-du-Loup.

Une exposition s'est tenue au printemps aux établissements horticoles présentant les résultats du 1^{er} degré des MEP des Prés-de-Vidy. Les résultats du 2^e degré ont été présentés à l'automne aux Arches du Grand-Pont.

De décembre 2016 à janvier 2017, une exposition s'est tenue à l'ancien pavillon scolaire de la Blécherette afin de présenter le projet du stade lors de sa mise à l'enquête. Le 27 septembre 2017, une soirée d'information aux riverains a été organisée afin d'informer sur le chantier de la Tuilière.

Dans le cadre de la démarche participative du parc, divers ateliers et informations publiques ont eu lieu en fin d'année.

BUREAU DE LA COMMUNICATION (BCOM)

Le Bureau de la communication assure la mise en œuvre de la politique de communication de la Municipalité et la promotion de ses actions et projets. En plus du suivi de la communication générale et des grands projets avec la rédaction et la diffusion de communiqués de presse sur [www.lausanne.ch/actualités](http://www.lausanne.ch/actualites), des informations diverses, l'organisation de conférences de presse et de la présence de la Ville sur le web et les médias sociaux, l'année 2017 aura vu :

- une présence renforcée de la Ville sur les médias sociaux, avec notamment une page Facebook dont la popularité augmente sensiblement avec le temps;
- le lancement du projet de nouveau site internet qui, dès fin 2018, offrira aux internautes un portail modernisé qui propose une navigation inspirée des tendances actuelles en matière de responsive design et facilite l'accès aux prestations de l'administration communale via un nouveau guichet virtuel ainsi que des espaces web réorganisés, voire entièrement refondus;

- la mise à jour régulière de l'application mobile Lausanne (iOS et Android);
- la production de nombreuses photographies pour accompagner la communication ainsi que la réalisation d'un premier film sur l'aménagement des places de la Riponne et du Tunnel, permettant à la Ville de se familiariser avec l'usage de la vidéo comme outil propice à une communication directe avec les citoyens;
- la réalisation, en soutien aux services, de diverses publications ainsi que de la carte de vœux de fin d'année.

Info cité et central téléphonique

Tout comme les années précédentes, info cité a accompagné les Lausannois et hôtes de passage dans leurs démarches administratives et recherches d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes d'info cité et du central téléphonique, avec quelque 7'000 appels par mois en moyenne, ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration.

Par ailleurs, info cité a tenu à jour l'Agenda des manifestations www.lausanne.ch/agenda, un espace très apprécié des internautes, et réalisé des annonces diffusées sur les écrans proposés dans les bus tl. La brochure « Allons-y », un guide pratique pour la détente, les loisirs et la culture à bon prix, a aussi été actualisée. Le petit calendrier des fêtes, une publication très attendue en fin d'année, a été édité, tout comme les publications www.jevaisauxmusees.ch des musées lausannois.

BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES (DEVEX)

L'année 2017 aura vu :

- la mise en place définitive des structures du Bureau avec le transfert des unités dépendant précédemment du Service du développement de la ville et de la communication (Devcom) aux services appelés à les recevoir (Economie, Secrétariat général Logement, environnement et architecture ainsi que Secrétariat municipal), ainsi que la séparation effective des activités de communication, avec la mise en place du Bureau de la communication au sein du Secrétariat général Culture et développement urbain;
- la mise en œuvre du projet de renouvellement de l'identité institutionnelle de la Ville de Lausanne : concours d'agences pour répondre au cahier des charges de la nouvelle identité institutionnelle, sélection d'un projet, préparation de la suite des opérations avec la mise au net du projet et la définition des besoins de déclinaisons pour les différents usages de l'identité, coordination avec les éléments d'identité promotionnelle portée par Lausanne Tourisme, définition des conditions de mise en œuvre et préparation du déploiement destiné à se concrétiser dans le 1^{er} semestre 2018;
- la mise en œuvre de la convention-cadre de collaboration entre la Ville et l'UNIL visant à développer une collaboration structurée entre les deux institutions au bénéfice tant des chercheurs, enseignants, étudiants et collaborateurs de l'Université, que des services de la Ville. Cette convention a notamment permis la poursuite de la participation au réseau international EUniverCities, le développement d'un dispositif durable Interact : Mystères 2016 de l'UNIL, ballades en ville, adaptation du règlement du Prix de la Ville de Lausanne pour l'UNIL, ou encore l'organisation de rencontres thématiques sous forme de petits-déjeuners regroupant collaborateurs de la Ville et chercheurs de l'UNIL autour des thèmes « aménagement urbain et santé » ainsi que « agriculture urbaine et nature en ville ». Par ailleurs, les bases d'une collaboration avec l'UNIL ont été posées en vue d'une intervention dans certains dossiers spécifiques, en particulier celui de l'implication de Lausanne au sein de l'Association internationale des maires francophones AIMF;
- la poursuite de l'activité de Lausanne au sein de l'AIMF – où elle préside la Commission « Villes et développement durable » depuis 2008 – avec la 9^e réunion de la commission à Lausanne. De nouvelles orientations pour le travail de la commission pour les trois années à venir ont été adoptées. Le syndic de Lausanne a pris part aux travaux de l'AIMF lors de son assemblée générale annuelle à Montréal, en juin 2017;
- le suivi des projets de solidarité internationale selon deux procédures distinctes : les projets présentés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) et les financements directs. En 2017, la Ville a financé douze projets présentés par la Fedevaco s'inscrivant dans le développement durable. Au total, la somme de CHF 204'000.- a été répartie entre différentes associations vaudoises. Les financements directs, à hauteur de CHF 88'000.-, ont concerné dix projets d'ONG romandes. Enfin, la somme de CHF 58'000.- a financé des actions dans la coopération décentralisée (Osijek, AIMF, formation de cadres administratifs francophones, gymnasiens de Brno);
- la tenue du secrétariat de la Commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL). 27 projets ont été soutenus pour un montant total de CHF 817'000.-;
- l'appui aux congrès a vu Lausanne soutenir 18 congrès pour CHF 85'000.- et 20 sociétés locales, pour leurs frais de location de salles de spectacles, pour un total de CHF 40'000.-;
- l'organisation de la première édition du projet Lausanne – Méditerranées, avec des journées culturelles consacrées au Maghreb, qui ont vu un spectacle en collaboration avec le Théâtre de Vidy, une projection de film à la Cinémathèque et l'organisation de débats consacrés à des thématiques d'actualité autour de notre relation avec les pays du Maghreb. Cette manifestation pourrait prendre un rythme annuel avec des manifestations consacrées chaque fois à un pays ou une région du bassin méditerranéen;
- l'organisation d'une présence de Lausanne à Marseille dans le cadre des manifestations organisées par Marseille, capitale européenne du sport 2017, avec une exposition et des débats publics;
- le début de la mise en œuvre du rapport-préavis N° 2017/43 relatif à la promotion de la santé par l'exercice physique grâce à un environnement construit en conséquence, avec notamment les premières démarches en lien avec le projet global active city. Ce projet, qui bénéficie du soutien du CIO et de l'UNESCO, a pour objectif d'améliorer la santé et le bien-être de la population par le biais de l'activité physique;

- au titre des dossiers divers suivis par le Bureau, directement ou en lien avec la Municipalité, on peut encore mentionner la révision de la péréquation cantonale vaudoise, Beaulieu en particulier à l'occasion de la crise traversée par cette institution à partir de la fin de l'année 2017, les relations avec le secteur touristique, le projet d'exposition nationale des villes ainsi que divers dossiers liés aux relations internationales, notamment bilatérales.

Union Mondiale des Villes Olympiques

L'Union Mondiale des Villes Olympiques est une association fondée par Lausanne et Athènes qui regroupe les villes ayant ou allant accueillir les Jeux olympiques. L'association vise à favoriser le partage d'expériences entre villes sur les questions en relation avec l'héritage olympique : bénéfice économique, environnemental et social des Jeux et des grandes manifestations sportives, moyens de valoriser ces événements au profit d'un développement urbain durable, promotion des actions de mise en valeur, etc.

Les activités de l'association ont été marquées par un développement positif de sa notoriété, avec l'adhésion de plusieurs nouvelles villes et par le développement des activités de l'association à l'étranger. Les activités de l'association sont aussi mises en valeur en lien avec l'organisation des Jeux de la jeunesse d'hiver 2020.

Parmi les faits marquants, on peut mentionner :

- organisation du sommet annuel des villes olympiques à Montréal, Canada et à Lake Placid, USA ;
- organisation de la 4^e édition du sommet Smart Cities & Sport, destiné aux villes olympiques et non-olympiques, intéressées à la thématique du sport comme outil de développement, à Montréal, Canada ;
- création d'un partenariat avec SportAccord Convention et organisation de la session destinée aux villes à Aarhus, Danemark ;
- participation à des événements internationaux (congrès, manifestations, rencontres directes).

SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion du Fonds des arts plastiques
- gestion et promotion des quatre musées communaux

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.40	11.20	10.40	10.30
Musée design et arts appliqués	12.60	13.20	12.60	12.90
Musée historique de Lausanne	15.85	15.55	16.65	14.95
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.80	5.80	5.50
Unité administrative	7.70	7.20	8.20	7.70
Total service	52.35	52.95	53.65	51.35

Musée historique de Lausanne : plusieurs postes sont restés vacants pendant la fermeture du Musée pour travaux

Musée design et arts appliqués : 0.3 EPT sont financés via des projets cantonaux liés à Plateforme 10

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	14	11.20	13	10.30
Musée design et arts appliqués	19	13.20	18	12.90
Musée historique de Lausanne	22	15.55	20	14.95
Musée Romain de Lausanne-Vidy	9	5.80	8	5.50
Unité administrative	10	7.20	10	7.70
Total service	74	52.95	69	51.35

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Musée historique de Lausanne	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Nombre de mouvement(s)	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	7	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	0
Total service	8	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	7

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- M. Michael Kinzer a pris ses fonctions à la tête du Service de la culture le 1^{er} janvier 2017, suite au départ de M. Fabien Ruf;
- le Musée historique de Lausanne est fermé depuis l'été 2015, pour rénovations. Sa réouverture est prévue en avril 2018;
- le Théâtre de Vidy a inauguré en septembre 2017 un Pavillon en bois en partie financé par la Ville. Conçu par M. Yves Weinand, il propose une architecture innovante et écologique d'une capacité de 250 places;
- la Municipalité a décidé de soutenir 23 projets de créations théâtrales et chorégraphiques et d'octroyer deux nouveaux contrats de confiance pour la période 2017/2020 aux compagnies Emilie Charriot de la metteure en scène éponyme et Arts Mouvementés de la chorégraphe Yasmine Hugonnet;
- la commune de Lausanne et huit communes du district de l'Ouest lausannois - Renens, Prilly, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix - ainsi que la commune de Jouxteins-Mézery et l'Etat de Vaud ont signé une convention multipartite de subventionnement avec la Fondation du TKM - Théâtre Kléber-Méleau;
- l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont signé avec l'OCL une convention pour les années 2017/2019. Cette convention vient remplacer celle datant de 1961 et permet aux collectivités publiques de réaffirmer leur soutien à cet orchestre de haut niveau;
- la Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL) a verni, à l'occasion de son jubilé, l'ouvrage « Pleins feux ! » qui présente une sélection d'œuvres acquises de 1932 à nos jours par la Ville, et, à travers elles, près d'un siècle de création artistique dans le domaine des arts visuels à Lausanne;
- l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont conjointement attribué la 8^e bourse de compagnonnage théâtral d'un montant de CHF 90'000.- à la metteure en scène Isis Fahmy;
- M. Patrick de Rham a pris ses fonctions à la direction du Théâtre de l'Arsec le 1^{er} juillet 2017, suite au départ de Mme Sandrine Kuster;
- le tandem composé de M. Samuel Antoine et de Mme Isaline RoCHAT a repris la direction du festival Les Urbaines le 1^{er} janvier 2017, suite au départ de M. Patrick de Rham, nommé à la direction de l'Arsec;
- la Collection de l'Art Brut a organisé la 3^e biennale de l'Art Brut, « Corps », accompagnée d'une publication;
- la Municipalité a confirmé son engagement en faveur de Plateforme 10 avec le préavis N° 2017/39 (« Plateforme 10 – Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à l'Etat de Vaud – Octroi d'une subvention d'investissement de la Ville de Lausanne au projet – Transfert des activités du mudac à une fondation de droit public »);
- le Conseil communal a accepté lors de sa séance du 6 décembre 2017 le préavis N° 2017/44 proposant le fractionnement du DDP du site de Beaulieu et le cautionnement du prêt indispensable à la réalisation des travaux de rénovation du bâtiment.

FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.- (3.51% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 10'983'500.-, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

MUSÉES ET ARTS VISUELS

Les musées et arts visuels ont représenté 20.46% du budget du Service de la culture.

Une convention-cadre de collaboration a été signée entre la Ville de Lausanne et l'Université de Lausanne, impliquant le Service bibliothèques et archives, les quatre musées communaux et la Collection d'art de la Ville de Lausanne. Cette convention a pour but de formaliser et pérenniser leurs nombreuses relations dans les domaines de la valorisation patrimoniale, de l'enseignement, de la recherche et de la médiation scientifique.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

25'841 personnes (36'166 en 2016), dont 1'861 élèves et 4'488 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannoises, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Chromatique », du 28 juin 2016 au 24 septembre 2017, prolongée jusqu'au 14 janvier 2018 ;
- « Anima. Carte blanche à Constance Guisset », du 15 septembre 2016 au 15 janvier 2017 ;
- « Le Monde d'Hergé », du 15 septembre 2016 au 15 janvier 2017 ;
- « Aldo Bakker - PAUSE », du 7 février au 30 avril 2017 ;
- « Carte blanche à David Bielander », du 7 février au 30 avril 2017 ;
- « Miroir Miroir », du 30 mai au 1^{er} octobre 2017 ;
- « Carte blanche au studio Wieki Somers », du 24 octobre au 31 décembre 2017 ;
- « Blow Firozabad Bangles », du 24 octobre au 31 décembre 2017.

A noter également en 2017 les événements du mudac hors les murs : l'exposition « Qu'en lira-t-on ? La lecture sous toutes ses formes » présentée à la Bibliothèque de la Cité à Genève, un « Workshop OI-Factory Contest » au domaine de Boisbuchet en France, en lien avec une future exposition prévue en 2019 autour des parfumeurs contemporains, une journée d'étude « Miroir Miroir » à l'Université de Lausanne en partenariat avec la section d'histoire de l'art de l'UNIL, une performance de Marie-Caroline Hominal sur le chantier de Plateforme 10, et la présentation de l'exposition « Bijoux en jeu » au Power Station of Design de Shanghai.

Musée historique de Lausanne (MHL)

Le Musée historique de Lausanne est fermé depuis le 28 juin 2015 pour sa rénovation et l'établissement d'une nouvelle exposition permanente. La date de réouverture du musée est prévue le 19 avril 2018.

Collection de l'Art Brut (CAB)

33'946 personnes (39'494 en 2016), dont 3'940 élèves et 2'190 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannoises, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Eugen Gabritschewsky », du 11 novembre 2016 au 19 février 2017 ;
- « Henriette Zéphir », du 2 février au 30 avril 2017 ;
- « Michael Golz », du 9 juin au 1^{er} octobre 2017 ;
- « Anna Zemánková », du 9 juin au 26 novembre 2017 ;
- « Corps », 3^e biennale de l'Art Brut, du 17 novembre 2017 au 29 avril 2018.

A noter également en 2017 les événements marquants de la Collection de l'Art Brut : la reprise de l'exposition anniversaire des 40 ans du musée « The origins of the Collection de l'Art Brut » au Museum Gugging de Vienne, la circulation de l'exposition « Eugen Gabritschewsky » à l'American Folk Art Museum de New York, le prêt de 40 œuvres à la maison Victor Hugo à Paris pour l'exposition « La folie en tête, aux racines de l'art brut », la parution des « Albums photographiques de Jean Dubuffet », et la parution aux Editions Antipodes des actes du colloque international « L'Art Brut - Actualité et enjeux critiques » organisé par le musée en 2016.

Musée romain de Lausanne-Vidy

15'824 visiteurs (13'085 en 2016), dont 2'594 écoliers, 2'731 étudiants et 1'200 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannoises, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires et permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « L'Ange des Andes », du 19 mai 2016 au 8 janvier 2017 ;
- « Trop c'est trop! Mythes et limites », du 3 mars 2017 au 4 février 2018.

La hausse de la fréquentation 2017 est due notamment au succès de l'exposition temporaire « Trop c'est trop! Mythes et limites » et aux cycles de conférences et activités de médiation telles que les 56 ateliers, qui ont accueilli près de 900 participants.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne par une subvention et pour l'entretien de la maison et du parc, a présenté une exposition d'envergure, du 7 avril au 29 octobre 2017, qui a attiré près de 90'000 visiteurs : « Chefs d'œuvre de la collection Bührle. Manet, Cézanne, Monet, Van Gogh... ».

Nuit des Musées de Lausanne et Pully (NdM)

La 17^e édition de la Nuit des musées de Lausanne et Pully (NdM) a eu lieu le samedi 23 septembre 2017. L'événement a connu une excellente fréquentation et a rencontré l'adhésion d'un public curieux et attentif aux propositions des 24 musées participants. 15'620 personnes ont participé à l'événement, soit 10'948 adultes payants, 2'978 enfants de moins de 16 ans et 1'697 invités (partenaires, concours, etc.). Chaque visiteur s'est rendu dans cinq musées en moyenne pour un total de 78'034 visites. Pour ce 17^e volet, ce sont 99 animations et 37 expositions qui ont été présentées aux visiteurs. Deux nouveaux membres ont rejoint la manifestation : la Collection de la Danse - abritant le fonds du Béjart Ballet Lausanne - et Plateforme 10, qui préfigure le futur pôle culturel aux abords de la gare.

Cette édition a été imaginée sur la thématique « Les dessous des musées ». Les institutions ont ainsi pu lever le voile sur leurs coulisses, donner accès à leurs archives, présenter des métiers parfois insoupçonnés ou des pièces inédites extraites de leur collection. Les noctambules ont pu terminer la nuit avec la traditionnelle « After des musées », proposée cette année au Musée Olympique. A noter que l'événement a sans doute également profité de l'impressionnant engouement médiatique et public autour de l'exposition « Ai Weiwei, d'ailleurs c'est toujours les autres » présentée au Palais de Rumine.

Dépôts des musées communaux et du Fonds des arts plastiques

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) en 2008 suivent leur cours. En 2015, 23 pièces de la Collection d'art verrier contemporain de la Collection Jacques-Edouard Berger et de la Collection céramique ont été restaurées. Sur les 339 objets touchés, il reste encore 70 objets d'urgence 1 et un objet d'urgence 3.

Des dépôts pour la CAB, le mudac, le MHL, ainsi que le Musée romain de Lausanne-Vidy dans le cadre des fouilles des Prés-de-Vidy, sont désormais installés dans une halle industrielle dans la périphérie lausannoise, tandis qu'un dépôt supplémentaire a été aménagé pour la Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL) au centre-ville. Ces dépôts permettent de résoudre une partie de la problématique de l'entreposage des collections de musées, dans l'attente de dépôts sécurisés et climatisés inscrits dans le préavis de politique culturelle.

Atelier de numérisation et base de données des collections

Rattaché au SOI depuis 2010 suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Ce sont environ 7'000 images d'objets culturels qui ont été prises en studio et numérisées en HD.

Parallèlement, le SOI et le Service de la culture ont revu l'ergonomie et le graphisme de la base de données des collections des musées, accessibles sur internet (www.lausanne.ch/collections-musees), dans le but de mieux faire connaître ces richesses auprès du public lausannois, suisse et étranger.

Fonds des arts plastiques (FAP) et Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)

Le nouveau règlement du FAP, adopté le 16 février 2016 par le Conseil communal dans le cadre du rapport-préavis N° 2015/01 « Politique culturelle de la Ville de Lausanne », est entré en vigueur par étapes. La Commission du FAP est entrée en fonction en début d'année dans une nouvelle composition. Le pour-cent culturel, régi par le règlement du FAP, a fait l'objet de directives d'application adoptées par la Municipalité en décembre 2017.

Durant l'année, la Commission a examiné 110 dossiers de demandes de soutien au cours de quatre séances ordinaires. Elle a en outre visité une exposition dans une galerie lausannoise et deux ateliers d'artiste.

Sur recommandation de la Commission du FAP, la Ville a soutenu des artistes lausannois pour 21 expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de sept publications. Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte-Vaud et de Circuit, ainsi que de sept autres lieux d'art indépendants et associations d'artistes. La manifestation Aperti a également été soutenue.

Des œuvres de Fred Bott, Simon Deppierraz et Eliane Gervasoni ont été acquises pour la CAL de même que des estampes de divers artistes.

Une centaine d'œuvres de la CAL ont été présentées dans l'ouvrage « Pleins feux! La Collection d'art de la Ville de Lausanne » publié aux Editions Art & Fiction en collaboration avec l'Université de Lausanne.

A l'occasion de la sortie de ce livre, un salon des collectionneurs (médiation culturelle) s'est tenu du 2 au 16 novembre au Forum de l'Hôtel de Ville, tandis qu'en préambule, Payot Libraire a accueilli des œuvres de la CAL dans 5 vitrines de mai à novembre. De plus, une exposition consacrée à la photographie dans la CAL a été présentée au CHUV du 28 juin au 28 septembre devant 7'000 visiteurs par jour.

Association des Musées de Lausanne et Pully (AMLP)

L'Association des Musées de Lausanne et Pully a pour but de sensibiliser un large public aux activités des 23 institutions qui la composent.

L'AMLP a lancé une plateforme internet avec deux sites : jevaisauxmusees.ch et lausanne-musees.ch (357'800 sessions ouvertes pour 138'500 utilisateurs). Trilingue, elle donne des informations générales sur les institutions et expositions temporaires et permanentes. Son principal atout est un agenda en temps réel des événements organisés. Au nombre de 1'755 en 2017, ces événements n'étaient jusqu'alors que très peu communiqués au public. Les membres ont produit 109 expositions temporaires et plus d'un million d'entrées pour toutes les institutions réunies.

THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 23.70% du budget du Service de la culture.

Théâtre Vidy-Lausanne

37'848 spectateurs ont assisté aux 46 spectacles (231 représentations) donnés au Théâtre de Vidy soit un taux de fréquentation de 83.84%. Le théâtre a connu une belle saison de tournées, avec 277 représentations en Suisse et à l'étranger, vues par 63'262 spectateurs.

Les spectacles et lectures proposés lors de cette saison ont représenté une grande variété de formes et d'esthétiques, mêlant textes classiques et contemporains, danse, musique, théâtre documentaire, écriture de plateau, arts plastiques et cinéma. Des artistes suisses ont côtoyé des artistes allemands, français, anglais, danois, belges, congolais, sud-africains, malgaches et libanais. La langue française a résonné avec l'allemand, l'italien, l'anglais, l'arabe, le roumain, le kurde, le xhosa et le merina.

La saison s'est ouverte avec deux créations d'envergure : « Nachlass - Pièces sans personnes » de Rimini Protokoll, et « Nathan! ? » de G. E Lessing et Elfriede Jelinek.

Dans le cadre de son accompagnement sur plusieurs saisons de créateurs romands, le théâtre a accueilli les répétitions et les premières des nouvelles créations de Massimo Furlan, Karim Belkacem, Guillaume Béguin, La Ribot, Emilie Charriot et Antoine Jaccoud. Vidy a également présenté les spectacles d'artistes romands tels que Dorian Rossel, Marion Duval, Tête dans le Sac, Cindy Van Acker et Yan Duyvendak, et alémaniques tels que Milo Rau, Boris Nikitin et Daniel Hellemann. Le théâtre a ainsi continué de développer son statut de place forte de la création romande et suisse, notamment auprès de plus de 200 programmateurs étrangers accueillis à Vidy cette saison, en particulier durant le Festival Programme Commun.

Désireux de favoriser la mutualisation d'infrastructures avec d'autres institutions de la région lémanique, le théâtre a participé à un groupe de travail réunissant l'Opéra de Lausanne, la RTS, la Comédie de Genève et le Grand Théâtre de Genève, afin de mettre sur pied un fonds de mutualisation d'accessoires et de costumes. Sous le nom de PAROS (Partenariat romand pour la scénographie), une association a été créée pour gérer ce fonds. Vidy a par ailleurs accompagné la naissance de la Fédération Romande des Arts de la Scène (FRAS), qui réunit l'Union des Théâtres Romands (UTR), qui rassemble les structures productrices et le Pool des théâtres romands, qui rassemble les lieux d'accueil. Elle permettra un meilleur dialogue entre les membres et leur assurera une plus grande visibilité.

La saison 2016/2017 a également vu la naissance du Pavillon, nouvelle salle de Vidy, qui vient remplacer l'ancien chapiteau. Cette inauguration a coïncidé avec le lancement de la 2^e phase des travaux de rénovation et de modernisation de Vidy, qui consistera à rénover la salle Charles Apothéloz et construire une salle de répétition.

Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

Pour la saison 2016/2017, le TKM a présenté sept spectacles de théâtre, douze soirées de musique et un bal dans le foyer pour un total de 103 représentations. Le taux de fréquentation a augmenté de 21.45% depuis 2016 pour atteindre 83.14%, soit 24'301 spectateurs. La nouvelle communication et la politique tarifaire plus flexible permettant au public de bénéficier de tarifs avantageux tout au long de la saison ont contribué à cet impact positif sur le taux de fréquentation du théâtre.

Durant cette saison, le théâtre a collaboré avec deux artistes associés, le musicien Cédric Pescia et l'auteure Odile Cornuz. Le TKM a également coproduit trois spectacles avec le Théâtre de Carouge – Atelier de Genève, « La comédie des erreurs », « Le Bal des voleurs » et « Amour et Psyché ». Le directeur du TKM, Omar Porras, a continué son engagement auprès des jeunes avec des ateliers menés auprès d'élèves de 3^e année de l'Ecole des Teintureries, et le TKM a poursuivi son travail d'accompagnement et de médiation auprès des écoles de la région avec des ateliers pédagogiques proposés autour des spectacles. Deux représentations ont également été proposées en audiodescription en collaboration avec l'association Ecoute Voir.

La commune de Lausanne et huit communes du district de l'Ouest lausannois - Renens, Prilly, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix - ainsi que la commune de Jouxteins-Mézery et l'Etat de Vaud ont signé une convention multipartite de subventionnement avec la Fondation du TKM - Théâtre Kléber-Méleau, permettant un renforcement du soutien à la création sur la période de 2017 à 2020.

Théâtre Arsenic

En 2017, l'Arsenic a coproduit onze créations théâtrales, quatre créations chorégraphiques, quatre spectacles pluridisciplinaires et un film. Le centre a également accueilli 22 spectacles, dont treize romands. Parmi les 22 accueils, neuf productions théâtrales, huit productions chorégraphiques, trois performances et deux concerts.

12'679 spectateurs ont assisté aux 44 manifestations contenues dans le programme de saison, représentant 179 représentations. Le taux moyen de fréquentation s'élève à 64%. A l'été 2017, M. Patrick de Rham a succédé à Mme Sandrine Kuster à la direction de l'institution. La programmation, toujours axée sur des propositions très contemporaines en théâtre, danse et performance, est désormais annoncée trimestriellement afin de pouvoir intégrer des projets plus réactifs (works in progress, petites formes, accueils rapides, performances d'arts). Des remaniements structurels ont été effectués, dont la création d'un poste de directeur adjoint. Au niveau de l'infrastructure, le café a été rééquipé afin de pouvoir accueillir des événements et de s'ouvrir davantage au public.

L'Arsenic a co-réalisé avec le Théâtre de Vidy la 3^e édition du Programme Commun (seize spectacles pour 49 représentations ainsi qu'un film, deux soirées festives, un séminaire pour les jeunes artistes et une master-class), en partenariat avec le Théâtre Sévelin 36, la Manufacture, l'ECAL et la Cinémathèque suisse. Le théâtre a également collaboré avec la Fête de la Danse en tant que membre du Comité d'organisation et structure d'accueil. Il a accueilli le festival les Urbaines et la Fête du Slip.

Dans le cadre d'activités de médiation, huit services de garderie gratuits, trois conférences, sept Espaces publics (préparations aux spectacles), une semaine d'atelier d'écriture, trois ateliers de danse, quatre «Ateliers Kids» et deux fêtes de quartiers en partenariat avec les Docks, le Théâtre 36 et le Skate-Park ont été organisées.

Théâtre Boulimie

11'482 spectateurs ont assisté aux dix spectacles proposés pour 96 représentations.

Théâtre 2.21

7'355 spectateurs (taux de fréquentation moyen de 77%, en augmentation de 6% par rapport à 2016) ont assisté aux 62 propositions artistiques, soit quatre créations, huit accueils de théâtre, quinze soirées d'improvisation, six créations, deux accueils de spectacles musicaux, 22 concerts, cinq soirées DJ et quinze représentations de spectacles amateurs sur 203 soirées ouvertes. Le théâtre a collaboré régulièrement avec d'autres lieux culturels lausannois (La Grange de Dorigny, l'Arsenic et le CPO) ainsi qu'avec des associations locales (la Société Lausannoise des Amateurs et Amatrices de Mots, Lausanne Impro) et des institutions (HEMU et Théâtre de Carouge).

Pulloff Théâtres

5'829 spectateurs ont assisté aux douze spectacles, dont neuf créations et trois accueils. Soit 166 représentations avec un taux de fréquentation pour cette année 2017 de 70.23%.

Espace Culturel des Terreaux

Durant la saison 2016/2017, près de 11'200 spectateurs ont assisté aux événements de l'Espace Culturel des Terreaux, dont 18 créations. Le nombre d'abonnés, en constante progression ces dernières années, avec un pic pour la saison 2015/2016, a légèrement diminué cette saison au cours de laquelle le programme des conférences a été particulièrement riche. Parallèlement à celles-ci présentées sur la scène des Terreaux, la série «Un auteur, un livre» a poursuivi sa démarche avec une belle régularité et un public fidèle.

Le Petit Théâtre

Au cours de l'année, le Petit Théâtre a présenté quinze spectacles (six coproductions, six accueils et trois spectacles musicaux) pour un total de 197 représentations à Lausanne auxquelles ont assisté 20'473 spectateurs, dont 4'422 élèves (56 représentations). Cette année a été marquée par un nombre de tournées exceptionnel pour le théâtre : onze créations ont circulé dans plus de 50 lieux en Suisse, en France (notamment au Festival d'Avignon), en Belgique, en Chine et en Corée du Sud.

Pour pouvoir tenir son calendrier, le théâtre, dont la fréquentation reste très élevée, doit mener une réflexion quant à l'organisation et au dimensionnement de ses futures activités. Il doit notamment louer des espaces de stockage et, ponctuellement, des espaces de répétition. Cette réflexion rejoint celle concernant la réfection du Petit Théâtre prévue en 2021 et pour laquelle un montant de 2,7 millions a été inscrit au plan des investissements. Pour la deuxième année consécutive, le théâtre a organisé l'événement promotionnel «Course d'école» qui a permis aux programmeurs francophones de venir découvrir leurs créations.

Le Conseil de fondation est désormais présidé par Denis Billotte, qui a succédé à Paola Richard-De Paolis. Après le décès de Pierre Bauer et le départ de deux membres, Delphine Corthésy et Christophe Martinet, Christine Martin et Barbara Fournier ont rejoint le Conseil. Trois ou quatre nouveaux membres seront nommés début 2018 pour atteindre le quorum prévu par les statuts de la Fondation.

Théâtre de marionnettes de Lausanne (Association Double Jeu)

Le Théâtre de marionnettes a présenté six spectacles dont deux créations, totalisant 45 représentations (34 représentations publiques et onze scolaires offertes à plus de 1'000 élèves) auxquelles 5'641 spectateurs ont assisté.

Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)

La Commission des arts de la scène a étudié 68 dossiers pour la saison 2017/2018, s'est réunie à quatre reprises, et a retenu 23 projets.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- la 2b Company (dirigée par François Gremaud), la Cie de Nuit comme de Jour (dirigée par Guillaume Béguin), la Cie Marielle Pinsard, la Cie Emilie Charriot, la Cie Arts Mouvementés (dirigée par Yasmine Hugonnet) et la Cie Jours Tranquilles (dirigée par Fabrice Gorgerat) ont bénéficié d'un contrat de confiance de la Ville de Lausanne ;
- les compagnies Numéro 23Prod. (dirigée par Massimo Furlan) et Nicole Seiler ont bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant Pro Helvetia et le Canton de Vaud ;
- la Cie Les Voyages Extraordinaires (dirigée par Christian Denisart) a bénéficié d'une convention de soutien pluriannuel ;
- la Cie STT (dirigée par Dorian Rossel) a bénéficié d'une convention de soutien régional associant la Ville de Genève, le Canton de Genève et la Ville de Meyrin ;
- la Cie Linga (dirigée par Marco Cantalupo et Katarzyna Gdaniec) a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant le Canton de Vaud et la Ville de Pully.

Bourse de compagnonnage

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont mis en œuvre une bourse de compagnonnage théâtral d'un montant de CHF 90'000.- sur une période de deux ans afin de soutenir la création théâtrale des compagnies de la région lausannoise issues de la relève. Durant la première année, le compagnon assiste un metteur en scène expérimenté et doit réaliser un stage hors de Suisse romande auprès d'un metteur en scène reconnu sur le plan européen. Pendant la deuxième année, le compagnon a la possibilité de réaliser sa propre création théâtrale en bénéficiant d'un dialogue étroit avec le metteur en scène confirmé.

En 2017, une nouvelle bourse a été attribuée à la metteuse en scène Isis Fahny, qui est devenue la 8^e bénéficiaire.

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, le Service de la culture s'efforce de les soutenir au maximum, par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. Seize projets de tournée ont été soutenus en 2017.

Le service a également renouvelé son appui à :

- la Commission Romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'association romande technique organisation spectacle (artos).

DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 10.49% du budget du Service de la culture.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

Avec plus de 125'560 spectateurs, dont 21'633 à Lausanne, la notoriété du Béjart Ballet Lausanne est toujours intacte. L'année 2017 a été marquée par les 30 ans de la compagnie et les dix ans de la disparition de Maurice Béjart et de la direction artistique de Gil Roman.

Les chiffres des représentations ont augmenté (65 dates en 2017 contre 41 en 2016), même si la diffusion à l'étranger reste compliquée. Le BBL peut aujourd'hui faire valoir la qualité de ses nouvelles créations.

L'École-Atelier Rudra Béjart Lausanne a également célébré une année jubilaire, puisqu'elle a fêté ses 25 ans d'activités en 2017. Cette saison, elle a formé 40 élèves de quatorze nationalités.

Administrativement, la Fondation doit trouver un nouveau président pour succéder à Jean-Pierre Pastori qui a démissionné de ce poste fin juillet 2017. Depuis le début de la saison 2017/2018, la présidence est assumée par le vice-président, Grégoire Junod.

Aujourd'hui, la Fondation dispose des fonds nécessaires pour acquérir le bâtiment du chemin du Presbytère, en vue de travaux d'amélioration des lieux. Le Conseil communal a accepté le préavis N° 2017/44 proposant le fractionnement du DDP du site de Beaulieu et le cautionnement du prêt indispensable à la réalisation de la rénovation du bâtiment.

Au cours de cette saison, le Théâtre de Beaulieu a accueilli le ballet lors de sept représentations de « la Flûte enchantée » et de six représentations du ballet-cinéma « Dixit », projet exceptionnel de Marc Hollogne et pièce qui rend hommage, non seulement à Maurice Béjart, mais également à Gil Roman.

Le BBL a démarré sa tournée au Japon puis s'est arrêté en Russie, en France, en Espagne et en Chine avant de revenir en Suisse.

École-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'École-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves. Elle propose un enseignement gratuit et pluridisciplinaire dispensé sur deux ans. Durant l'année, les élèves ont participé à plusieurs spectacles, notamment au « Boléro » à Moscou avec le Béjart Ballet Lausanne et à des spectacles à la Fête de la Danse, à l'Octogone, au Théâtre BFM de Genève et au Théâtre du Jorat.

Théâtre Sévelin 36

5'452 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques programmés en Suisse (115 représentations en Suisse et dans le monde) parmi lesquels les Printemps de Sévelin, les Quarts d'Heure, la Fête de la danse, les Urbaines, Programme Commun ou Open Studios.

Le théâtre poursuit sa mission de soutien à la création et l'émergence locale, accueillant et accompagnant des chorégraphes de la région. Il travaille également au développement et à l'accompagnement des publics, en mettant l'accent sur des actions de médiation culturelle originales.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

3'307 personnes ont acheté un billet pour assister aux sélections et à la finale du Prix de Lausanne qui s'est déroulé du 30 janvier au 4 février 2017 au Palais de Beaulieu. Pour la première étape du concours, 338 jeunes danseurs de 37 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquels le Jury a sélectionné 72 candidats de 18 nationalités. Sur les 20 finalistes, huit se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 68 écoles ou compagnies partenaires du Prix. La traditionnelle exposition de photos sur le Grand-Pont a eu pour thème cette année « Rencontres ».

La population lausannoise a aussi pu admirer sur de nombreuses vitrines les portraits de jeunes danseurs réalisés en 2016 par le photographe suisse Mathieu Gafsou. Des leçons de danse classique et contemporaine ont été organisées pour les élèves des écoles de danse de la région âgés de 15 à 18 ans pendant la semaine du concours.

Le Prix de Lausanne continue d'ouvrir ses portes de plus en plus largement aux Lausannois et les invite aux temps forts de la semaine du concours, dont des visites de coulisses guidées à l'attention de sept classes d'élèves lausannois. Les « Rendez-vous du Prix » ont eu lieu pour la cinquième année consécutive, tout comme des conférences interactives, gratuites et ouvertes à tous. Des stars de la danse, membres du jury du Prix de Lausanne 2017 comme Sue Jin Kang, lauréate du Prix en 1985, Goyo Montero, lauréat du Prix en 1994, Lauren Cuthbertson, étoile du Royal Ballet et Kevin O'Hare, directeur artistique du Royal Ballet ont présenté les moments forts de leur carrière et leur vision du monde de la danse.

Fondation SAPA - Archives suisses des arts de la scène (anciennement Collection suisse de la danse)

L'année 2017 a marqué une nouvelle ère pour la fondation. Forte de l'expérience positive d'une première fusion entre les archives de la danse de Suisse romande et de Suisse alémanique, elle s'est liée à la Collection suisse du théâtre pour former la Fondation SAPA, Archives suisses des arts de la scène. La nouvelle direction de SAPA a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2018. Durant le premier semestre, elle consolidera la structure organisationnelle, notamment l'organigramme qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2018. SAPA a initié cette année son projet d'inventaire du patrimoine chorégraphique suisse. Ce projet a pour objectif d'établir un répertoire national des lieux de conservation des sources archivistiques de la danse suisse, ainsi que de dresser un état des lieux de la conservation de ce patrimoine.

Association Vaudoise de Danse Contemporaine (AVDC)

En 2017, l'Association Vaudoise de Danse Contemporaine a poursuivi et intensifié son rôle d'interface privilégiée des acteurs du champ chorégraphique. Elle a notamment organisé une table ronde sur la question de l'émergence, a poursuivi ses projets de médiation et a produit une publication qui aborde la question de la participation culturelle, notion phare du message culture 2016/2020 du Conseil fédéral. En collaboration avec Reso danse suisse, elle a coordonné la Fête de la danse de Lausanne et Vevey et a continué d'informer, conseiller et appuyer les danseurs dans leurs démarches, sur le plan administratif, associatif ou juridique.

Association pour la Reconversion des Danseurs Professionnels (RDP)

La RDP accompagne les danseurs professionnels romands dans le développement de leur carrière et dans leur intégration professionnelle après la scène et les aide à définir un projet de reconversion et à planifier les étapes de sa mise en œuvre de manière cohérente et réaliste. Durant l'année, elle a renseigné, conseillé et rencontré, grâce à ses activités et prestations, plus de 200 personnes, dont 180 danseurs professionnels.

Elle leur propose des bilans de compétences, des séances de coaching, des entretiens individuels de conseils et d'information, un cours d'introduction à la vie professionnelle ainsi que des ateliers. Elle accorde également des bourses pour contribuer, lorsque nécessaire, au financement de formations de reconversion. Onze danseurs, dont quatre nouveaux cette année, sont actuellement au bénéfice d'une de ces bourses.

L'année 2017 a été marquée par une étape importante dans l'harmonisation du soutien à la transition de carrière au niveau national, avec la signature d'une Convention tripartite entre la RDP, Danse Suisse et leur homologue allemand, la Schweizerische Stiftung für die Umschulung von darstellenden Künstlerinnen und Künstlern (SSUDK). L'année a également vu se réaliser la 2^e Journée Trampoline à laquelle ont participé plus de 40 danseuses et danseurs en formation professionnelle.

Création scénique indépendante

Voir ci-dessus sous THÉÂTRE.

MUSIQUE

La musique a représenté 38.65% du budget du Service de la culture.

Le dynamisme festivalier dans le domaine de la musique a été marqué par le retour du festival Impetus (festival transfrontalier se déroulant à Lausanne et en France voisine en particulier à Belfort) et l'arrivée d'une nouvelle manifestation

prometteuse, le « Prémices Festival », qui se donne pour objectif de mettre en avant de jeunes formations et les nouvelles tendances traversant le champ des musiques actuelles.

Par ailleurs, de nombreux événements désormais traditionnels sont venus émailler la programmation musicale lausannoise à l'instar du Festival Sine Nomine (musique de chambre, juin), du Festival des Musiques Improvisées (août), du Holy Groove Festival (dédié en particulier au funk, octobre) ou encore du LUFF (octobre). 2017 aura également été l'année de la 30^e édition du Festival Jazz Onze+, marquée par la publication d'un double CD reprenant quelques-uns des grands concerts témoignant de la brillante histoire de la manifestation et qui, pour cet anniversaire, a battu son record de fréquentation. A noter également, la tenue de la KALIMA, académie et festival dédié au marimba, qui fut cette année l'occasion de fêter les 80 ans de Keiko Abe, figure mythique de cet instrument.

L'année musicale fut également marquée par quelques événements originaux tels le concert donné par la musicienne Yilian Canizares (ancienne titulaire d'un contrat de confiance de la Ville) avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne dans la salle des Docks, ou les concerts de musique contemporaine proposés par l'ensemble WeSpoke au Bourg. Le Service de la culture a soutenu douze projets de tournée durant l'année 2017.

MUSIQUE CLASSIQUE

Opéra de Lausanne

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, l'Opéra de Lausanne a reçu au total 35'368 spectateurs, pour 48 levers de rideaux, sans compter les répétitions générales publiques.

Huit opéras figuraient au menu de l'année 2017, à savoir « Hamlet », nouvelle coproduction avec l'Opéra National du Rhin et l'Opéra de Marseille, « Orlando Paladino », production de l'Opéra de Fribourg accueillie par l'Opéra de Lausanne, « La Bohème », « Les Zoocrates », de Thierry Besançon, jeune compositeur romand, nouvelle production de l'Opéra de Lausanne en création mondiale, « Don Giovanni », nouvelle production, « Amahl et les visiteurs du soir », de Gian Carlo Menotti, nouvelle production avec le Conservatoire de Lausanne et l'HEMU, « Lucia Di Lammermoor », de Gaetano Donizetti, nouvelle production de l'Opéra de Lausanne, « Le Chanteur de Mexico » de Francis Lopez, nouvelle coproduction avec le Teatro de la Zarzuela de Madrid. Trois concerts étaient également au programme de l'année 2017, à savoir la finale du Concours de chant Kattenburg, un concert de Béatrice Uria-Monzon, sur un récit d'Alain Duault en hommage à Maria Callas à l'occasion des 40 ans de sa disparition, et un récital de Stéphane Degout. Au chapitre de la danse, l'Opéra de Lausanne a accueilli le Ballet Nacional de Espana, le Grand Moscow State Classical Ballet (Roméo et Juliette) et le Saint-Pétersbourg Eifman Ballet pour deux représentations d'Anna Karénina.

La qualité des opéras produits à l'Opéra de Lausanne est reconnue dans le monde entier et plusieurs opéras aux Etats-Unis, en France et à Monte-Carlo ont repris diverses productions en 2017. Dans la même ligne, « Lucia di Lammermoor » a été filmée et diffusée sur plusieurs médias français et suisses, en streaming live et en rediffusion (Arte Classical, TV5, RTS, etc.).

Parallèlement à son activité lyrique, musicale et chorégraphique, l'Opéra de Lausanne continue de proposer et de développer une large offre pour son jeune public et leurs parents, pour les classes de l'école obligatoire, les gymnases, les hautes écoles ainsi que les écoles de musique. Les programmes, visites et conférences se renouvellent au fil des ans et continuent de susciter l'enthousiasme des quelque 1'800 participants reçus cette année, qui constituent le public de demain.

Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

L'année 2017 a été marquée par les 75 ans de l'Orchestre. Il a donné 91 concerts pour 61'996 auditeurs, soit 76 à Lausanne (47'824 auditeurs) dont 25 représentations d'Opéra à Lausanne, sept en Suisse (5'019 auditeurs) et huit à l'étranger (9'153). A cela s'ajoutent les sept « Les Entractes du Mardi », concerts de musique de chambre donnés par des musiciens de l'orchestre, ainsi que trois productions pour « Les Découvertes » rassemblant six concerts scolaires et trois représentations publiques.

Lausanne demeure le lieu d'activité principal de l'Orchestre avec « les Grands Concerts » des lundis et mardis, « Les Dominicales » (série du dimanche), « Les Scolaires » et « Les Découvertes » pour le jeune public, ainsi que « Les Entractes du Mardi », et les manifestations relatives aux 75 ans de l'Orchestre.

Parmi les collaborations de l'OCL, la collaboration pérenne avec l'Opéra de Lausanne, avec l'HEMU pour l'accompagnement des candidats à l'obtention du Master de soliste, l'accueil de stagiaires au sein de l'orchestre et les concerts symphoniques réunissant chaque saison l'orchestre de l'HEMU et l'OCL.

En Suisse, l'OCL s'est produit à Montreux (Auditorium Stravinski), Genève (Victoria Hall et Cathédrale St-Pierre), Fribourg (Cathédrale St-Nicolas), Mézières (Théâtre du Jorat), Vevey (Salle Del Castillo) et Sion (Ferme Asile).

Parmi les événements marquants de l'année 2017, il convient de citer :

- la nomination de Simone Young comme principale cheffe invitée ;
- le projet « Musique en mouvement », dans le cadre du colloque international « Improviser pour apprendre ou apprendre pour improviser » ;
- la création d'un Cercle des mécènes ;
- l'importante tournée internationale avec le ténor Juan Diego Florez. L'OCL sous la baguette de son directeur artistique Joshua Weilerstein, s'est produit en France, Autriche et Allemagne dans de prestigieuses salles (pour la première fois dans l'histoire de l'Orchestre au Konzerthaus de Vienne) ;

- la création mondiale du concerto pour violon « Des nuages et des brouillards » du compositeur suisse Michael Jarrell, interprété par Ilya Gringolts lors du concert OCL/HEMU ;
- les diverses manifestations du 75^e anniversaire (Portes ouvertes, Happy Hours, concerts aux Docks et au Capitole initiant la collaboration avec la Cinémathèque suisse) ;
- la publication du livre anniversaire écrit par Antonin Scherrer, retraçant l'histoire de l'OCL.

Sinfonietta de Lausanne

Le Sinfonietta a présenté 18 programmes différents lors de 38 concerts. Il a présenté des concerts à Lausanne (salles Paderewski, Métropole et Cathédrale), dans le Canton de Vaud (Gland, Morges et Penthalaz), au Victoria Hall de Genève, à Lucerne et en France voisine à l'Opéra de Vichy pour une coproduction avec l'Opéra de Lausanne. Il a également donné deux concerts gratuits dans le cadre de Lausanne Estivale. Il a poursuivi sa collaboration avec les collèges lausannois (douze concerts à l'intention des élèves) ainsi qu'avec divers chœurs de la région (Laudate Deum et Fallor). Par ailleurs, dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, le Sinfonietta a donné six représentations du « Chanteur de Mexico ». Sa collaboration avec l'OCL a été maintenue à l'image d'une prestation dans le cadre des « *Dominicales* ». L'Orchestre s'est aussi produit en 2017 au Venoge Festival de Penthalaz.

Camerata de Lausanne

Quatorze concerts ont été donnés en Suisse et en France, lors de cette année qui a vu l'ensemble fêter ses quinze ans d'existence avec un total de 5'360 spectateurs, dont 713 dans le cadre de Lausanne Estivale.

Quatuor Sine Nomine

En 2017, le Quatuor Sine Nomine a donné 42 concerts, principalement en Suisse, dont quatre concerts en collaboration avec l'Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande (OJSR). A Lausanne, il a joué au Festival de la Cité et a donné deux concerts au TKM. Hors Suisse romande, il a donné des concerts à Zürich avec Thierry Lang et à Bienne. A l'étranger, le quatuor a également joué en France, à Evian, Marseille et La Roque-d'Anthéron (Abbaye de Silvacane) ainsi qu'en Allemagne, à Beuggen, Kaiserslautern et Munich.

En juin, la 9^e édition du festival bisannuel Sine Nomine a eu lieu à la salle Paderewski avec la collaboration de la Cinémathèque suisse et de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU).

Festival Bach de Lausanne

Le festival a proposé dans le cadre de sa 20^e édition huit concerts, un « midi concert » et une conférence suivie par près de 2'000 auditeurs. Pour la première fois, le festival a organisé deux récitals à la salle capitulaire de la Cathédrale. 2017 marque le début de nouveaux partenariats avec la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne et avec les Rencontres internationales harmoniques. Il poursuit également sa collaboration avec l'HEMU et la BCU.

Académie de Musique de Lausanne (AML)

L'Académie de Musique de Lausanne a accueilli de jeunes musiciens en provenance du monde entier pour sa session 2017, qui a eu lieu du 7 au 15 juillet. Soucieuse de se profiler comme un rendez-vous unique, l'AML propose un travail d'interprétation approfondi aux étudiants sélectionnés.

Pavel Gililov, enseignant à l'Universität für Musik Mozarteum Salzburg, a retrouvé l'Académie de Musique de Lausanne depuis l'édition 2016.

Une nouvelle fois, les inscriptions ont été nombreuses et de haut niveau. Deux des trois concerts étaient complets et les cours ont été suivis par un très large public.

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

Près de 18'000 auditeurs ont assisté aux 27 concerts donnés par l'Ensemble Vocal dont six à Lausanne, huit en Suisse et treize à l'étranger.

Daniel Reuss est parvenu avec succès à prendre la relève de Michel Corboz. Sa renommée internationale a attiré de nouveaux jeunes choristes en quête d'excellence. L'année 2017 a témoigné de cette ambition avec des projets créatifs comme « La Passion selon Marc », création mondiale de Michaël Levinas avec l'OCL. L'EVL a également développé de nouveaux partenariats artistiques avec notamment le Nouvel Ensemble Contemporain.

L'année 2017 fut aussi marquée par le succès du concert du Roi David d'Arthur Honegger au festival La Folle Journée à Tokyo.

L'Ensemble a revu son organisation pour pouvoir répondre efficacement à ses ambitions artistiques, notamment avec l'arrivée d'une nouvelle équipe administrative.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC)

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la CSCVC, quinze concerts devant plus de 7'015 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises. Ajoutons 320 auditeurs dans le cadre de répétitions. Depuis décembre 2017, Jean Bovet est le nouveau président de la CSCVC.

Concerts

- l'Association des Concerts de Montbenon (ACM) a organisé neuf concerts de musique classique à la salle Paderewski suivis par plus de 1'400 auditeurs ;

- l'Association de concerts de musique ancienne « Les Goûts Réunis » a mis sur pied huit concerts suivis par près de 400 spectateurs ;
- les Concerts des Paroisses historiques regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (près de 50 concerts qui ont comptabilisé plus de 5'500 spectateurs) et l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (50 manifestations regroupant une douzaine de concerts, des balades thématiques, des visites guidées, des offices chantés, des conférences avec près de 2'526 participants) ;
- la Société de Musique Contemporaine (SMC) a organisé onze concerts dont deux en association avec l'HEMU, attirant plus de 1'050 auditeurs ;
- Amabilis a organisé onze concerts suivis par plus de 4'600 spectateurs ;
- l'Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne (OSUL) a donné deux concerts à la salle Métropole de Lausanne avec un taux de remplissage de 90%.

Autres soutiens à la musique classique

En outre, la Ville a soutenu 17 projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association de musique improvisée de Lausanne pour la 21^e édition de son festival ;
- les Rencontres musicales au TKM avec Cédric Pescia ;
- Art-en-Ciel concerts-spectacles a présenté trois créations dans trois cantons de Suisse romande ;
- l'Ensemble Babel a présenté trois créations de spectacles, quatre concerts plus performatifs et un travail intensif de jeu et d'enregistrement dans cinq pays. Durant cette année, Babel a poursuivi de nombreuses et étroites collaborations, notamment avec Christian Marclay et Olivier Saudan.

JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES

Chorus – Fondation Promojazz

Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande et sa vocation à faire découvrir toutes les formes d'expression et de formation jazzistiques de nouveaux talents, des jeunes jazzmen de l'EJMA et de l'HEMU aux musiciens confirmés de la scène romande en organisant une centaine de soirées avec de nombreux groupes et près de 500 musiciens.

Parmi les événements marquants, le 14^e Printemps du Jazz, festival réunissant l'HEMU, l'EJMA et Chorus. Deux cartes blanches ont été attribuées, à la chanteuse Anne-Florence Schneider et au directeur de l'EJMA, Julien Feltin. La maison de Villamont a également hébergé le vernissage des disques d'Oggy & The Phonics, de Pauline Ganty Quartet, de Phasm, de Jean-Pierre Schaller, du trio Gysler/Nick/Perez, du sextet de François Lindemann et du quartet d'Hervé Sellin.

Le 11 novembre 2017, à l'occasion du 3'000^e concert public en hommage à Thelonious Monk diffusé par Radio France qui proposait une reconstitution du concert « The Thelonious Monk Orchestra at Town Hall » par le pianiste Hervé Sellin, des étudiants de l'HEMU appuyés par le quartet d'Hervé Sellin, ont également rejoué ce concert dans le club de jazz lors d'une soirée exceptionnelle.

En 2017, Chorus a collaboré avec d'autres institutions, notamment JazzContreBand, le festival Jazz Onze+, le festival Jazz de Vienne et d'Orléans, et l'EPFL, et a intensifié sa collaboration avec d'autres institutions avec l'EJMA et la HEMU Jazz, avec des ateliers consacrés aux projets des écoles les jeudis et des examens qui se déroulent en live sur sa scène.

Jazz Onze+ Festival Lausanne

Plus de 4'000 personnes ont assisté à la 30^e édition du festival, qui s'est déroulée du 31 octobre au 5 novembre 2017. Cette édition anniversaire a à nouveau permis au public de découvrir des artistes différents, de croiser les styles, les esthétiques et les générations. Cette année, la soirée d'ouverture a été marquée par la présence d'Otis Brown III. Les légendes du jazz se sont ensuite côtoyées au fil des jours, de Joshua Redman à Michel Portal. Des musiciens suisses se sont également distingués, à l'image du trio de Jean-Paul Brodbeck ainsi que de Mathieu Michel accompagné par l'HEMU Jazz Orchestra.

Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées

La Ville a soutenu quatorze projets par le biais de soutiens ponctuels (sept créations, sept diffusions) dont en particulier un soutien :

- au Festival Rue du Nord ;
- à l'Association Eustache.

MUSIQUES DU MONDE

Ont été soutenus :

- Amdathra (association musiques danses théâtres traditionnels). L'Amdathra a fêté son 30^e anniversaire en 2017 avec six représentations (projections, concerts, danse contemporaine) au Théâtre de l'Octogone de Pully ;
- l'Association culturelle Suisse-Amériques Peña del Sol, qui a fêté ses 30 ans en 2017.

CHANSON ET MUSIQUES ACTUELLES

Les Docks

41'359 personnes (54'672 en 2016) ont assisté aux 68 événements au cours desquels 167 artistes ou groupes ont été programmés, dont 60 artistes ou groupes suisses. Lors de ces événements, neuf soirées ont affiché complet. Cette 12^e saison a accueilli des têtes d'affiche internationales telles que W.A.S.P., The Black Angels, A Place to Bury Strangers, Rodrigo Y Gabriela, Tinariwen, Black Rebel Motorcycle Club ou Suicidal Tendencies. Le public a également pu découvrir les nouveaux talents prometteurs que sont Broken Back, Portugal. The Man ou Walking On Cars. L'éclectisme de la scène suisse a bien été représenté avec les venues de Cee-Roo, Samaël, Tatum Rush, Mark Kelly, Herod, Unfold ou Alice Torrent.

Dans le cadre de son activité de soutien à la scène locale, Les Docks présentent depuis septembre 2017 le projet Proxima, un rendez-vous qui offre aux artistes émergents la possibilité d'un concert semi-acoustique, d'une résidence, d'une captation audio et d'une vidéo de présentation.

En 2017, Les Docks ont continué leur collaboration avec la Fête de la Musique, la Fête du Slip, l'association La Fièvre, Soldout Productions et l'Eracom, et ont participé à différents projets culturels tels que l'Opération Iceberg, la Passerelle Culturelle et le module d'approfondissement Oasis. Le lieu a également accueilli quatre expositions et quatorze résidences.

Le Romandie

Le club a proposé près de douze événements par mois sur dix mois d'exploitation. 10'235 spectateurs sont venus assister aux 46 concerts proposés par le Romandie qui a connu une baisse de fréquentation par rapport à 2016 (12'066 spectateurs) notamment due à l'absence de Label Suisse et du nombre de concerts plus importants donnés en 2016 (52). Le taux de fréquentation des soirées dansantes a lui augmenté de 10%, soit 21'926 spectateurs pour 58 événements. Le club a reconduit ses collaborations avec le LUFF, les Urbaines, la Fête de la Danse, la Fête de la Musique, Holy Groove, BD-Fil et la Cinémathèque. Il a également proposé pour la première fois une soirée en collaboration avec le groupe Regard Critique de l'UNIL.

L'équipe salariée a connu plusieurs changements de postes en 2017. Elsa Delacrétaaz a remplacé Tom Guex en tant qu'administratrice et Gilles Valet a remplacé Rémi Bruggmann au poste de programmeur.

Le Bourg (Association du Salopard)

2017 a vu l'arrivée des nouveaux exploitants de la salle du Bourg. Au cours de l'année, environ 11'000 spectateurs ont assisté aux 127 événements proposés associant, musique, théâtre, projections, conférences et projets interdisciplinaires. Une légère baisse de la fréquentation par rapport à 2016 s'explique avant tout par le choix d'une programmation plus expérimentale, ciblant plus souvent un public averti.

Metropop Festival

Près de 2'900 personnes ont assisté à la 17^e édition du festival, qui s'est déroulée du 9 au 11 novembre 2017. Le festival a réussi, cette année encore, à présenter une large palette de musiques actuelles : du rock à la pop en passant par la musique électronique et le reggae. Toutefois, le festival a, lors de cette édition, à nouveau enregistré une lourde perte qui remet en question la poursuite de ses activités. Le comité planche actuellement sur quelques scénarii afin que le festival trouve un nouveau souffle après 17 ans d'activités.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

Les activités de la FCMA s'articulent autour des pôles suivants : des activités de diffusion, de promotion, de formation, de conseil et d'information. En 2017, la FCMA a coordonné le Fonds romand Musique+ et la partie « Business » du Bachelor en Musiques Actuelles de l'HEMU, mené quinze résidences de création artistique et organisé neuf formations sur le business de la musique, dont trois à Lausanne.

La FCMA coordonne également des projets transfrontaliers et mène des projets d'export avec Swiss Music Export. Elle a fêté ses 20 ans en 2017 par une soirée de concerts.

Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle

La Ville a soutenu 32 projets par le biais de soutiens ponctuels (28 créations, quatre diffusions), dont en particulier un soutien à :

- Régional Rock qui s'est tenu à la Maison de Quartier de Chailly pour sa 36^e édition, les 24 et 25 novembre 2017, en accueillant six jeunes groupes de rock régionaux et environ 550 spectateurs ;
- Association Icare ;
- NODE festival ;
- Festival Holy Groove ;
- La Cave du Bleu Léopard.

FANFARES

Association des corps de musique lausannois (ACML)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les subventions attribuées à l'ACML sont gérées par le Secrétariat municipal de la Ville de Lausanne. Les aides accordées aux loyers des fanfares seront également transférées au Secrétariat municipal dès 2018.

ÉCOLES DE MUSIQUE

Suite à la loi sur les écoles de musique (LEM) entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012 et visant une harmonisation des éléments constitutifs de la formation musicale non-professionnelle, la Municipalité propose dans le rapport-préavis N° 2015/01 sur la « Politique culturelle de la Ville de Lausanne » de regrouper les écoles de musique lausannoises en fonction de leurs missions. Ainsi naissent deux grands projets de regroupement, avec d'un côté le Conservatoire de Lausanne et L'École de Jazz et de Musique actuelle (EJMA) (enseignement de base et préprofessionnel) et de l'autre l'École de Musique de la Ville de Lausanne (EMVL), l'École Sociale de Musique de Lausanne (ESML), l'Harmonie École de Musique de Lausanne (HEML), l'Institut de Ribaupierre (IdR) et l'Institut Musica Viva (MV) (enseignement de base).

Le projet de regroupement Conservatoire – EJMA est provisoirement mis en suspens, notamment pour clarifier les implications financières respectives et en raison des turbulences institutionnelles que traverse la Fondation du Conservatoire.

Les travaux concernant le regroupement des cinq autres écoles de musique ont franchi un palier important en 2017. Un Comité de pilotage issu des cinq écoles, présidé par Denis Corboz, a été créé pour mener à bien le projet de création de la nouvelle école de musique. Un groupe de suivi constitué par la Ville de Lausanne et formé d'experts a analysé la faisabilité du projet sur les plans financier, juridique et stratégique. Cette analyse devrait permettre à la Municipalité de valider le projet en début 2018, confirmant le cas échéant un pôle unique pour l'enseignement musical de base.

Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, toute l'administration des cinq écoles a été regroupée dans les locaux du Collège de la Madeleine. Pour faire face aux défis du regroupement, l'équipe administrative a été renforcée par la venue de Catherine Laurency, en charge de la gestion des examens et du parc instrumental, ainsi que de Christophe Bugnon, en charge du service de comptabilité et de la gestion RH. Les divers postes de doyen ont été mutualisés. La direction générale a été confiée à Théo Gafner et la direction administrative à Vincent Canu.

Hormis l'administration, plusieurs activités rythmant la vie des écoles ont été mutualisées et organisées en commun, à savoir :

- la rentrée commune aux cinq écoles, organisation de groupe de travail pour élaboration avec les professeurs du contenu de la nouvelle école ;
- des manifestations : six auditions collectives, concerts de Noël, concerts du printemps, Fête de la Musique Musicos ainsi que le Palmarès ;
- des examens de passage et évaluations ;
- trois jours de formation continue pour les professeurs ;
- les journées « Portes ouvertes » pour découvrir les instruments enseignés dans les cinq écoles ont connu un franc succès auprès des familles lausannoises ;
- l'harmonisation des tarifs d'écolage et la mise en place d'un rabais famille.

Les cinq écoles restant des entités juridiques distinctes jusqu'au regroupement, leurs comités et conseils de Fondation respectifs ont assuré leur gestion courante.

Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne, faisant partie de la Fondation du Conservatoire de Lausanne, dispense une formation musicale classique non professionnelle à 1'166 élèves en 2017. La Fondation du Conservatoire de Lausanne abrite également la HEMU VD/VS/FR, qui offre une formation professionnelle HES-SO classique, jazz et musique actuelle. La FEM (Fondation pour l'enseignement de la musique) a reconnu le Conservatoire pour l'enseignement de base et l'enseignement particulier (pré-HEM).

La structure Musique-École créée en 2005 compte actuellement 60 élèves âgés de huit à quinze ans. Cette structure permet de concilier études musicales approfondies et scolarité obligatoire. Plusieurs élèves ayant terminé leur scolarité Musique-École ont été admis en Bachelor en Haute École en parallèle à leurs études gymnasiales. La structure a été étendue au chant choral avec la création de la Maîtrise Musique-École, qui compte actuellement quinze élèves, permettant aux jeunes chanteurs de pouvoir bénéficier d'un encadrement accru depuis le plus jeune âge, sur le même modèle que celle existante pour les instrumentistes.

Créée en 2011 et adossée à l'HEMU, la filière pré-HEM compte actuellement 32 élèves et la Maturité spécialisée musique en compte un. Ces filières permettent aux élèves doués et motivés de se préparer à l'entrée en Haute École de Musique. Sur dix étudiants de pré-HEM qui se sont présentés à l'admission en Bachelor, tous ont été admis.

L'année 2017 a été ponctuée de nombreux projets et créations incluant des élèves et ensembles du Conservatoire. Les Vocalistes du Conservatoire ont chanté durant la semaine sainte « La Passion selon Saint-Jean de Bach » sous la direction de Philippe Huttenlocher, avec un ensemble instrumental de l'HEMU. La maîtrise Opéra du Conservatoire a pris part à la production de « La Bohème » de Puccini, sur la scène de l'Opéra de Lausanne.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'166	45	593	19	2357	843	1514

École de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'EJMA dispense une formation musicale non professionnelle à 1'028 élèves. La FEM a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et pour l'enseignement particulier (pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du canton à avoir été reconnue pour l'enseignement particulier en matière de jazz.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
634	394	362	202	1'414	885	529

Ecole sociale de musique de Lausanne (ESML)

L'Ecole sociale de musique dispense une formation musicale non professionnelle à 1'131 élèves, avec 631 cours individuels et 758 cours collectifs, en 2017, ayant lieu en général dans des locaux scolaires. La FEM a reconnu l'ESML pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- l'ouverture de la 2^e classe cordes au collège de Boissonnet ;
- un concert à la mémoire de M. Olivier Fallier, ancien directeur de l'ESML et Président de la FEM ;
- le traditionnel camp des Chevalleyres a connu un franc succès ;
- la saison de Concerts Brunch en collaboration avec la maison de quartier de la Pontaise ;
- hormis leur traditionnelle chantée de Noël, les PCL chœur de l'ESML ont participé à la rencontre chorale d'enfants de la Fête de la musique et à la Journée mondiale de lutte contre le SIDA ;
- participation de plusieurs ensembles de l'ESML au Septembre Musical OFF 2017.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'029	102	987	59	1'389	631	758

Ecole de Musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

L'Ecole de Musique de la Ville de Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à 165 élèves. La FEM a reconnu l'EMVL pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- suite au départ de la secrétaire Anne Gendre, Manuela Cittone, de l'Institut de Ribaupierre, reprend la gestion du secrétariat ;
- stage d'improvisation sous la direction d'Yvan Richardet ;
- suite au départ de Jacques Baud, la classe de guitare basse est fermée. Marc Olivier Savoy est engagé en tant que professeur de batterie et Antoine Gillieron en tant que professeur de piano ;
- participation de la journée « Musicos » en collaboration avec la maison de quartier de Prélaz ;
- concert de clôture à la salle Paderewski en collaboration avec l'orchestre à cordes de l'IDR et l'orchestre à vents sous la direction d'Étienne Mounir.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
158	7	140	3	194	104	90

Harmonie Ecole de Musique Lausanne (HEML)

L'HEML dispense une formation musicale non professionnelle à 368 élèves. Spécialisée dans les instruments à vent, elle est membre de l'AEM-SCMV. La FEM a reconnu l'HEML pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets et événements ont marqué l'année :

- après de nombreuses années à la présidence de l'HEML, Pierre Crotti remet son poste au vice-président, Jean-Philippe Meyer. Le comité le remercie vivement pour son engagement. Rejoint par Manuel Donzé, le comité se réorganise ;
- dans le cadre du regroupement, Ilya Bregenzer, directeur pédagogique de l'HEML, rejoint l'équipe administrative de l'ESML. Le comité le remercie pour son travail qui au cours de ces années a permis le développement de l'HEML, notamment par la création des classes d'initiation. Durant cette année de transition, il est en charge de gestion de projet ;
- le camp à Château d'Oex permet à une vingtaine d'enfants de pratiquer de la musique de chambre en vue du concert des classes de rythmique Dalcroze ;
- le concert à l'Aula des Bergières des classes de rythmique Dalcroze, accompagné par les divers ensembles de l'HEML, a rencontré un immense succès.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
350	18	283	6	368	79	289

Institut de Ribaupierre (IdR)

L'Institut de Ribaupierre dispense une formation musicale non professionnelle à 321 élèves. La FEM a reconnu l'IdR pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- une série de huit concerts organisés par l'association des amis de l'IdR ;
- un conte musical « le Violoncelle magique » des classes de Gabrielle Jardin et Marie Heck en collaboration avec Delphine Touzery de Musica Viva ;

- la création d'une section de théâtre avec des cours d'initiation par Sophie Pasquet et des cours pour adolescents donnés par Yves Adam et les comédiens du TKM ;
- le soutien financier de l'association des Amis de l'IdR pour absorber le déficit structurel restant après la restructuration administrative de l'institut ;
- concerts de la classe d'opéra sous la direction d'Ioana Bentoiu.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
259	62	186	29	335	279	56

Musica Viva Lausanne (MV)

L'Institut Musica Viva dispense une formation musicale non professionnelle à environ cent élèves. La FEM a reconnu l'Institut pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- le déménagement au chemin du réservoir 4B à Chailly pour des locaux plus spacieux permettant notamment d'organiser des auditions ;
- des portes ouvertes ont été organisées afin de permettre de découvrir ce nouveau lieu.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
88	3	47	1	91	91	-

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001, et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002.

Cinémathèque suisse (CS)

En 2017, 37'644 spectateurs ont assisté aux 472 films projetés lors des 929 séances organisées par la Cinémathèque suisse (19'249 au Casino de Montbenon et 12'526 au Capitole).

Cette année a vu l'institution consolider des projets importants, notamment le projet de reprise du chantier du Centre de recherches et d'archivage de Penthaz et le projet du nouvel Outil de Gestion des Collections (OGDC), qui devraient être achevés en 2019. A noter également le démarrage du projet de rénovation du cinéma Capitole, qui a vu en 2017 se confirmer les options de restauration patrimoniale, avec l'aide d'une commission d'experts pilotée par la Ville de Lausanne, comprenant des représentants des monuments et site du Canton et de la Confédération ainsi que deux architectes-conseil spécialisés.

Comme chaque année, l'institution a collaboré activement à la programmation d'œuvres restaurées et du patrimoine avec les festivals majeurs de notre pays (Locarno, Soleure, Nyon, Zürich ou Winterthur). Elle a également eu l'occasion de présenter pendant trois semaines une sélection de films suisses muets à la prestigieuse Fondation Jérôme Seydoux-Pathé à Paris. Deux événements majeurs ont marqué l'année de la Cinémathèque. D'une part l'arrivée à Lausanne d'un projet conjoint de l'institution avec le Musée de l'Elysée et la Cinémathèque française, initié en 2015, une exposition, un livre et une rétrospective consacrés au réalisateur américain Gus Van Sant ; la venue de ce dernier pour plusieurs jours en octobre a été un réel succès. D'autre part, la renaissance d'une collaboration à long terme avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL).

Le nouveau président, Jean Studer, a fait avancer ses intentions de restructurer le Conseil de fondation en faisant voter une modification des statuts qui resserre le nombre de membres et d'organes du Conseil afin de le rendre plus efficace et pertinent. Sonia Cornaz est devenue le 1^{er} octobre la nouvelle administratrice de la Cinémathèque suisse suite au départ d'Yvan von Arx, qui a choisi de quitter ses fonctions au mois de juin. Un processus de succession a également été mis en place pour le remplacement de Michel Dind, chef du département Film et collaborateur historique de l'institution depuis 1981.

Le directeur de l'institution, Frédéric Maire, a quant à lui été élu président de la Fédération internationale des Archives du Film (FIAF). Il s'agit d'une belle reconnaissance pour la Cinémathèque suisse qui retrouve aujourd'hui une place de prestige au sein des archives cinématographiques du monde entier – en attendant la tenue du congrès de 2019 qui aura lieu à Lausanne, après ceux de 1979 et de 1954.

L'institution a également été impliquée durant cette année dans des projets qui devraient se concrétiser en 2018, notamment le nouveau film du cinéaste Francis Reusser, une édition DVD de ses films par la RTS et le vaste projet de site et de diffusion en VOD de 100 films du cinéma suisse.

Enfin la Cinémathèque a également œuvré durant toute l'année pour aider le comédien, réalisateur et photographe suisse Vincent Perez à réaliser son rêve de manifestation, intitulée « Les Rencontres du 7^e art », dévolue au patrimoine cinématographique et centrée sur des rencontres avec des cinéastes de renom. Cette nouvelle manifestation verra le jour pour la première fois fin mars 2018.

Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum)

En 2017, la Commission d'attribution d'aide sélective de Cinéforum a soutenu 56 projets par une aide à la réalisation, et 23 projets par une aide à l'écriture pour un montant total de CHF 4'418'610.-. Cinéforum a également soutenu 91 projets en soutien complémentaire pour un montant total de CHF 6'519'750.-.

Ciné Festival

La 20^e édition du festival s'est déroulée du 31 octobre au 5 novembre dans cinq lieux culturels : au Cinéma Cinétoile, au Capitole, à la Cinémathèque Suisse, à l'Ecal, et au D! Club. Durant le festival, 20 avant-premières, dont douze films en compétition, ont été proposés au public. La traditionnelle Fête des enfants et de nombreuses autres animations cinématographiques en présence d'invités prestigieux ont fait le bonheur des amateurs du 7^e Art.

Autres soutiens

Outre sa participation aux loyers de l'Association Lux-dB, du Cinéma Oblò et du Zinéma, la Ville a également accordé son aide à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF), dont la 16^e édition s'est déroulée du 18 au 22 octobre, a attiré 11'973 spectateurs, qui ont profité de 98 films dont 18 premières suisses, cinq premières européennes et deux premières mondiales. Il a proposé 24 performances musicales, dont cinq exclusivités européennes, huit exclusivités suisses et une création LUFF. Il a également poursuivi ses collaborations d'envergure avec les autres manifestations internationales dédiées à la musique expérimentale et au cinéma indépendant ;
- la 20^e Nuit du court métrage de Lausanne a eu lieu le 17 novembre 2017 au cinéma Pathé Les Galeries avec plus de 2'220 spectateurs. La fréquentation a augmenté de 25% par rapport à 2016. Les spectateurs ont visionné 107 films dont treize suisses, répartis en quinze programmes thématiques ;
- l'Association BelEcran pour la programmation 2017 du Cinéma Bellevaux ;
- le Festival Cinémas d'Afrique, dont la 12^e édition s'est déroulée du 17 au 20 août, a attiré plus de 3'000 spectateurs. 92 projections ont eu lieu pour un total de 52 séances ;
- la Nuit des images, dont la 7^e édition s'est déroulée le 24 juin au Musée de l'Elysée, avec près de 8'500 spectateurs.

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.70% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la Musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Festival de la Cité

En 2017, la 46^e édition du Festival de la Cité a marqué le retour du festival dans son écrin d'origine, mais avec une géographie nouvelle. L'objectif était de reconquérir le public d'habituels, tout en conservant le public qui avait apprécié la qualité et l'ouverture des éditions décentralisées en ville. L'édition 2017 a accueilli près de 100'000 spectateurs (72'310 en 2016) venus assister à plus de 170 représentations gratuites de quelque 80 projets artistiques différents. Les lieux choisis pour ancrer les scènes du festival l'ont été en tenant compte de leurs caractéristiques esthétiques et urbanistiques.

Les Urbaines

Près de 7'000 visiteurs ont participé à la 21^e édition du festival, et première de la nouvelle co-direction composée de Samuel Antoine et d'Isaline RoCHAT, qui s'est déroulée du 1^{er} au 3 décembre 2017. Le festival a proposé un panorama foisonnant des pratiques artistiques les plus contemporaines et des esthétiques émergentes. Ce sont 72 représentations, 17 spectacles et performances, sept DJ sets, onze concerts, cinq workshops, une exposition, 31 accueils, 21 créations et un projet de médiation qui ont eu lieu à Lausanne et Renens.

Fête de la Musique

Cette édition a attiré plus de 50'000 spectateurs. Sur les 284 groupes inscrits représentant tous les styles, 132 ont été programmés. 165 concerts ont été programmés dans 41 lieux différents, dont sept en plein air. Sur les 41 scènes et lieux programmés, seize étaient consacrés aux musiques actuelles, douze à la musique classique et treize aux musiques traditionnelles.

Le comité a décidé cette année de gérer l'entier de la programmation sans faire appel à un mandataire extérieur. Le contrat de l'association TrocK n'a pas été reconduit. Trois membres du comité ont été désignés pour coordonner chaque pool de programmation : Julien Feltn pour les musiques actuelles, Rodolphe Moser pour la musique classique et David Agocs pour les musiques traditionnelles.

Plateformes de spontanéité, les Street Stages (où chacun peut monter sur scène et jouer) incarnent une démarche musicale permettant aux artistes de se réapproprier l'espace public.

Lausanne Estivale

La 41^e édition de Lausanne Estivale s'est tenue du 21 juin au 21 septembre, offrant aux Lausannoises, Lausannois et aux touristes plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Politique du livre

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture, par le soutien à l'édition, aux auteurs, aux libraires et l'organisation de manifestations publiques

Bibliothèques de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de lecture publique par le réseau de bibliothèques (six sites et bibliobus). Cette politique consiste à garantir une offre documentaire (y compris numérique) pour tous les publics, tenant compte de leurs pratiques et des transformations de l'environnement éditorial. Elle veille à offrir un accueil de qualité (horaires, soutien du personnel, services d'information et de communication) et à proposer un programme culturel et de médiation, y compris par des accueils de groupes, notamment scolaires

Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées de Lausanne ou de la région. Cette politique se traduit par la constitution d'archives historiques dont la conservation suppose une bonne gouvernance documentaire au sein de l'administration communale, dont les Archives participent à la définition et la gestion. Elle est complétée par la gestion d'une bibliothèque et d'une documentation de référence sur Lausanne et sa région. De plus, les Archives veillent à garantir un accès aisé à leurs fonds tant par la rédaction d'inventaires que par l'accès en ligne à des archives numériques ou numérisées

Centre BD de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Celle-ci passe par la constitution d'archives historiques et de collections de référence, notamment suisses. Elle doit également se déployer par la mise en valeur des fonds à travers recherches, expositions et manifestations publiques, notamment à l'occasion du festival lausannois BDFIL

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre BD de la Ville	1.30	1.30	1.30	1.30
Les Archives de la Ville	7.40	7.40	7.40	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	43.03	43.18	43.03	43.93
Total service	51.73	51.88	51.73	52.63

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre BD de la Ville	2	1.30	2	1.30
Les Archives de la Ville	10	7.40	10	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	63	43.18	63	43.93
Total service	75	51.88	75	52.63

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
Les Archives de la ville	1	1
Les Bibliothèques de la Ville	2	2
Total service	3	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	2	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	2	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Osons le mot : l'année 2017 a été une année placée sous le sceau du succès. Globalement, le volume des prestations quantifiées pour le réseau des bibliothèques a augmenté de 3%, ce qui est significatif vu que l'accroissement est calculé sur une base de plus de 900'000 unités.

Plus qualitatif mais significatif des équilibres précaires de toute entreprise, le succès des rencontres d'auteurs dans le cadre du Prix des lecteurs comme celui des croisières au Livre sur les Quais a nécessité de chercher des espaces plus larges pour accueillir le public. Ainsi, après deux ans d'une belle collaboration avec le Cercle littéraire, c'est dans les salons du Lausanne-Palace que sont reçus mensuellement les auteurs sélectionnés pour le Prix des lecteurs. La fréquentation est immédiatement passée à plus de 150 personnes par rencontre. A Morges, la salle du casino a remplacé le salon du bateau de la CGN. Là aussi, le public a été placé dans un environnement mieux adapté pour son accueil. En partenariat avec la Fondation pour l'écrit du Salon du livre de Genève, le festival du polar s'est déroulé au théâtre 2.21 en offrant cette fois, trois jours de rencontres et d'animations culturelles très variées et inaugurant la remise d'un prix du polar romand. Le projet éditorial de guide de promenades littéraires lancé avec le Centre des lettres romandes et les éditions Noir sur Blanc a vu le jour sous le titre : « Lausanne, promenades littéraires ». Le succès en librairie a été tel qu'un nouveau tirage a été rapidement réalisé.

Suite à l'introduction du logiciel des bibliothèques et d'un nouveau portail web en 2016, la mise en service des bornes en libre-service pour la gestion des emprunts et retours de documents a été menée à bien dans tous les sites du réseau avec le concours du Service d'organisation et d'informatique (SOI). Un travail qui a imposé des réaménagements substantiels des espaces d'accueil, notamment à Chauderon et à la bibliothèque Jeunesse, les deux sites ayant dû fermer chacun une semaine pour l'accomplissement des travaux. Le public a pu dès le mois d'octobre expérimenter et adopter ce dispositif très simple d'usage, qui a suscité des réactions émotionnelles, heureusement rares, que l'accompagnement attentif et rassurant du personnel a su limiter. L'objectif de cette réforme est surtout de pouvoir introduire de nouveaux rapports entre professionnels et public en facilitant la mobilité du personnel pour faire face aux sollicitations. Un objectif ambitieux compte tenu des effectifs des équipes en regard du nombre quotidien de visiteurs et des flux de documents entre bibliothèques.

Le nombre de prêts enregistrés dans le logiciel des bibliothèques témoigne toujours du dynamisme du réseau (889'575, contre 920'813 en 2016). La définition statistique des abonnés actifs a été modifiée et dénombre désormais le nombre de comptes sur lesquels au moins un emprunt est enregistré durant l'année. De ce fait, le décompte pour 2017 se chiffre à 21'029 abonnés et initie une nouvelle série statistique. Ceci étant, l'intérêt du public pour les bibliothèques n'est pas démenti vu le nombre croissant de nouvelles inscriptions (5'339 nouveaux abonnés, contre 4'649 en 2016).

L'offre numérique des bibliothèques s'est enrichie : depuis mars 2017, deux plates-formes d'auto-formation en ligne sont accessibles aux abonnés du réseau. Elles permettent de se former en informatique et en langues étrangères, principalement. Au total, sur les dix premiers mois, 4'984 connexions représentant 4'288 heures de connexion ont été recensées.

Pour les autres offres numériques, on constate un accroissement de son usage par le public : 13'960 emprunts de livres numériques ont été effectués par 737 abonnés (468 personnes et 7'963 prêts en 2016). L'offre de presse en ligne a été touchée par des décisions commerciales. Une quinzaine de titres ne figurent plus sur la plate-forme dont la plupart des titres gérés par Tamedia, l'éditeur ayant décidé de mener sa propre stratégie digitale, sans offre pour les bibliothèques à ce jour. Cette perte n'a pourtant pas découragé le public : le nombre de connexions à l'application pour consulter et télécharger les quotidiens et magazines poursuit sa croissance avec 61'736 connexions dénombrées en 2017 (26'960 en 2016).

La plate-forme d'accès aux documents filmiques et sonores lausannois des Archives, consolide son audience avec une moyenne de 1'685 consultations par mois (1'605 en 2016).

La 5^e édition des « Pieds dans l'eau, la tête dans les livres » proposée à la piscine de Bellerive y compris les week-ends, très appréciée du public, bénéficie du précieux soutien du personnel technique du Service des sports. Elle est rendue possible par l'investissement du personnel des bibliothèques car elle implique de répartir la tâche entre 18 collaborateurs pour garantir un accueil de qualité sur les sept semaines d'été. Au total, 7'555 prestations ont été dénombrées en dépit de quatorze jours annulés pour cause de météo agitée (2016 : 9'325).

De manière synthétique, avec les prestations numériques (connexions) et les activités estivales, le décompte général du réseau des bibliothèques s'établit à 977'608 prestations (947'053 en 2016, 908'429 en 2015).

Sur le volet patrimonial, indépendamment des prestations en ligne, l'activité d'accueil aux Archives continue d'osciller, cette fois avec 1'618 prestations (1'807 en 2016), portées par 884 personnes (903 en 2016) dont 536 nouveaux inscrits (488 en 2016).

Le Centre BD a poursuivi sa collaboration avec BDFIL avec la réalisation d'une exposition intitulée « V pour Vertigo », occasion de réaliser une exposition sur la bande dessinée américaine à travers un label éditorial fondamental dans l'histoire des « comics ». Il a également activement contribué à l'édition de la revue du festival.

Enfin, il faut noter que le projet de Maison du livre et du patrimoine (MLP) est toujours gelé, dans l'attente du traitement des oppositions aux axes forts.

Les autres faits marquants se résument ainsi :

- bibliothèque de Chailly : fermeture du 3 avril au 3 mai 2017 suite à un sinistre dans la Maison de quartier ;
- service du bibliobus toujours interrompu : une nouvelle collaboratrice a pu être engagée en CDD et formée pour reprise du service en janvier 2018. L'offre documentaire a été totalement actualisée, le bus réaménagé et l'infrastructure numérique adaptée ;
- atelier de reliure : interruption partielle des activités du 15 août au 15 novembre, suite à d'importantes infiltrations d'eau liées aux travaux sur le pont Chauderon ;
- trois collaboratrices ont achevé des formations qualifiantes avec succès (CAS). Par ailleurs, le personnel a bénéficié de 63 jours de formation continue (41 en 2016) ;
- politique du livre : co-organisation des Assises de l'édition avec présentation d'une étude indépendante faisant le panorama de l'édition vaudoise ; remise du Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne à Silvia Härrli et lancement de la 4^e édition sous la présidence d'Anne Richard, comédienne. Remise de la bourse littéraire à Arthur Brugger. Gestion des demandes de soutien à l'édition. Programme de médiation avec rencontres d'auteurs, en collaboration avec des libraires ou des associations ;
- système informatique du réseau des bibliothèques : ouverture publique de la gestion du prêt avec bornes en libre-service (RFID) avec le soutien du SOI ;
- ouverture d'un « Espace Parents », lieu « cosy » aménagé à la bibliothèque Jeunesse présentant une offre documentaire sur les questions liées à tout ce qui touche la parentalité de la naissance à l'adolescence (environ 300 documents) ;
- gouvernance documentaire de l'administration : poursuite du projet pour l'introduction d'une gestion documentaire efficace au sein de l'administration, en collaboration avec le SOI. Analyse méthodologique portée par les archivistes sur le volet classement et calendrier de conservation ;
- communication du service : communication sur les animations et les activités culturelles du service déclinée sur support papier et sur le web (lausanne.ch ; bavl.lausanne.ch ; facebook ; twitter). 62 événements différents ont bénéficié d'une communication produite à l'interne selon la charte graphique. Diffusion élargie via une agence numérique spécialisée dans la communication culturelle et pour les familles (coups de cœur hebdomadaires sur tempslibre.ch et mensuels sur loisirs.ch ainsi qu'envoi par newsletters). Les résultats de ces campagnes sont conformes aux attentes et renforcent la notoriété du service.

POLITIQUE DU LIVRE

Le soutien aux éditeurs se poursuit selon les objectifs de la politique du livre. Au total 45 projets éditoriaux et neuf collectifs ou associations ont bénéficié d'un soutien financier tandis que trois éditeurs sont au bénéfice d'une convention de soutien co-signée par le Canton de Vaud.

La médiation littéraire est menée dans ce cadre par toutes les unités du service. La programmation culturelle du service durant l'année atteint le nombre de 250 rendez-vous pour tous les âges (180 en 2016). A relever le lancement de deux ateliers d'écriture dans le réseau des bibliothèques.

Soutenu par le Cercle littéraire de Lausanne, le Château de Lavigny, La Télé et le journal 24 Heures, le Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne a été remis lors d'une soirée au théâtre de Vidy, à Silvia Haerri.

A l'occasion de sa 2^e édition, le festival lausan'noir a permis de décerner un prix du polar romand à Joseph Incardona.

Autres actions à relever :

- co-organisation avec l'UNIL et les éditions Noir sur Blanc du vernissage du livre « Lausanne, promenades littéraires » au cinéma Capitole ;
- organisation de l'évènement Cyclo-biblio à la piscine de Bellerive en présence d'Isabelle Chassot ;
- organisation du marché des éditeurs lausannois ;
- co-organisation avec le SERAC des Assises de l'édition vaudoise dans le cadre du Livre sur les quais à Morges (1^{er} septembre 2017) ;

- organisation du brunch littéraire de la rentrée des auteurs lausannois dans le cadre du Livre sur les quais à Morges (2 septembre 2017);
- co-organisation de la rentrée littéraire des éditeurs lausannois à Bibliomedia;
- rencontres littéraires thématiques (autour de Paulette Editions, de la Ficelle, revue bimestrielle);
- participation au « Printemps des poètes » avec une rencontre littéraire à Chauderon autour de J. Prévert;
- participation à la « Semaine internationale de la francophonie » avec un concert en patois romand.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Faits marquants

- ressources humaines : arrivée de deux adjointes bibliothéconomiques à Chauderon, engagement d'une nouvelle cheffe de groupe pour diriger la bibliothèque d'Entre-Bois. Plusieurs absences de longue durée et congés maternité à Chauderon, Entre-Bois, Montriond et au bibliobus ont nécessité des engagements temporaires. La responsable de la bibliothèque Jeunesse a donné deux cours de base du cycle proposé par la Communauté de lecture publique. Elle a également participé à l'élaboration d'une bibliographie thématique sur la production éditoriale jeunesse touchant la découverte de l'altérité, produite par l'Institut suisse jeunesse et média. Enfin, elle participe au Groupe de référence « Lausanne amie des enfants » coordonné par la déléguée à l'enfance;
- formation : le partenariat avec la Passerelle culturelle pour l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap se poursuit à La Sallaz. Les deux apprenties en information documentaire ont réussi leur année de formation. Sept stagiaires en formation ont été accueillis. Treize personnes ont bénéficié de la « Semaine découverte » pour faciliter leur orientation ou leur reconversion professionnelle. La formation du personnel au fonctionnement des bornes en libre-service a été étoffée de didacticiels vidéos produits par le service mais accessibles aussi sur le web;
- système de gestion informatique : ouverture au public du système d'emprunt/retour de documents par des bornes en self-service utilisant la technologie RFID;
- prêt : dans un environnement toujours dynamique, l'attractivité de La Sallaz ne se dément pas et connaît un volume d'activité proche de celui de la bibliothèque Montriond. La bibliothèque de Chailly a subi les effets du sinistre ayant touché la Maison de quartier. Le bibliobus n'a pu circuler durant l'année 2017 suite à l'absence de longue durée du titulaire;
- actions hors les murs : à la piscine de Bellerive, durant sept semaines, les bibliothécaires ont été présents pour proposer livres et magazines mais également des animations quotidiennes pour les enfants, y compris le week-end avec l'association « La Suisse raconte ». En juillet et août, lectures avec une conteuse au parc de la Brouette par la bibliothèque Jeunesse. L'échange avec la bibliothèque de Ferizaj (Kosovo) a donné lieu à un envoi documentaire de livres en langues anglaise et allemande;
- actions intergénérationnelles et échanges : l'équipe de Montriond, sans abandonner le projet « 123 Albums », occasion de rencontres entre classes et personnes âgées, a travaillé à la construction de petites communautés de lecteurs et de sociabilités grâce à ses clubs de lecture, des ateliers d'écriture ou de bricolage/tricot;
- actions en faveur de publics avec handicap : poursuite de la collaboration avec la Bibliothèque sonore romande qui diffuse les textes des auteurs sélectionnés ainsi que les enregistrements des rencontres. Poursuite du partenariat avec le Mouvement des Aînés Vaud pour l'opération « Livres à vous », service de bénévoles offert aux personnes à mobilité réduite pour l'emprunt documentaire ou l'accompagnement à des événements des bibliothèques;
- espaces d'accueil en bibliothèques : à Entre-Bois, l'aménagement des espaces professionnels a été revu alors qu'une meilleure identification des affectations a permis d'offrir des places adaptées aux différents usages du lieu (espace détente et presse, espace pour les moins de sept ans, espace de travail). Quoique bien reçus du public, ces réaménagements n'ont pas permis d'éliminer les difficultés relationnelles rencontrées avec les adolescents. L'engagement d'un auxiliaire pour assurer un minimum de respect des lieux et des personnes est toujours nécessaire. A la bibliothèque La Sallaz, la salle dévolue à la jeunesse a été réaménagée, facilitant l'accès des plus petits aux documents. Toutes les collections pour les moins de sept ans sont désormais rassemblées en un seul espace;
- entretien radiophonique du chef de service dans l'émission « Futur antérieur », RTS La Première;
- délégations externes : le chef de service est membre du comité de la Fondation C. F. Ramuz. La déléguée à la médiation culturelle du service est membre du comité de l'association professionnelle BiblioVaud.

Gestion des collections et vie du réseau des bibliothèques

La politique documentaire des bibliothèques privilégie l'attractivité de l'offre en veillant à une présentation aérée et accessible des documents selon les âges. L'offre de la bibliothèque Jeunesse a été revue et actualisée. Les collections documentaires disponibles dans la réserve ont été partiellement mises à jour. A Chauderon, l'espace « presse » a été enrichi d'une collection de Mook (périodiques illustrés offrant des reportages et enquêtes approfondies entre magazine, revue et livre). L'offre d'ouvrages en langue étrangère a été renforcée (tamoul, turc, arabe, serbe, croate ou portugais). A Entre-Bois, un inventaire partiel des collections a pu être mené. A La Sallaz, l'offre d'ouvrages documentaires a été réactualisée et adaptée au public.

Evolution nette de l'offre documentaire des bibliothèques

	2017		2016		2015		2014	
	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis
Chauderon	85'177	10'403	86'973	11'121	87'946	12'880	92'764	15'199
Bibliothèque Jeunesse	41'266	5'355	42'048	4'365	44'759	5'389	55'194	5'978
Entre-Bois	22'368	3'063	26'204	2'648	26'637	3'522	26'340	3'425
Montriond	28'112	4'270	26'674	3'674	26'554	4'958	31'592	4'190
La Sallaz	24'319	4'952	24'891	3'647	22'968	3'137	24'350	3'055
Bibliobus	4'497	997	5'570	421	7'015	936	7'680	982
Chailly	8'377	1'437	8'661	1'262	9'078	1'340	8'844	1'271
Réserve	52'710	28	62'673	17	67'569	18	69'298	31
Total	266'826	30'505	283'694	27'155	292'526	32'180	316'062	34'131

Reliure et entretien des livres

En 2017, dans un contexte fortement perturbé durant trois mois par une inondation, l'atelier de reliure a traité 17'795 livres neufs (2016 : 19'462) et effectué 586 réparations (2016 : 453) pour éviter d'éliminer des livres encore demandés par le public. Le personnel de l'atelier de reliure participe toujours à la préparation matérielle des expositions et à l'élaboration d'agencements mobiliers pratiques et peu onéreux.

Accueil des publics et médiation culturelle des bibliothèques

Indépendamment des actions relevées dans le cadre de la Politique du livre, le programme gratuit d'activités culturelles est présenté à travers un agenda édité chaque semestre et qui a bénéficié des illustrations de deux artistes romands : Genêt Mayor et Vamille. A relever que cette programmation culturelle inclut le Centre BD et les Archives et qu'elle s'est structurée sur un cycle thématique (« Un air de famille »). A La Sallaz, une convention a été signée avec l'association « L'Escale des voisins » pour permettre une mise à disposition des locaux en dehors des heures d'ouverture au public. A Entre-Bois, sur un principe similaire, une convention a été signée avec la Fondation Soins Lausanne (puériculture). Une nouvelle manière de penser la bibliothèque dans la vie des quartiers.

Ont été partenaires des bibliothèques en 2017 : AirMigrants, Bibliothèque sonore romande-Lausanne, BiblioVaud, Bio+/BIP Lausanne, BLI, Bobines de Valency, Ecole de grands-parents, Fondation de l'Orme, Fondation Meillerie, ludothèque Pinocchio, Maison de quartier sous-Gare, Maison Mivelaz, Mouvement des Aînés, ProFamilia Vaud, Bibliothèques scolaires du Belvédère et de l'Elysée.

Ont également été associés les artistes, médiatrices et conteurs suivants : Samira Ben Mansour, Marc Décosterd, Pierre Deglon, Marie-Aude Guignard, Nathalie Jendly, Isabelle Jacquemain, Chantal Lacroix, Annick Mahaim, Delphine Nikiema, Christine Pompéi, Sébastien Riord, Barbara Sauser.

Accueil de groupes

L'action des bibliothèques se traduit aussi par une offre destinée à des collectifs, souvent jeunes. Classes, Centres de Vie Infantile, APEMS et UAT pour enfants en situation de handicap ou associations (EVAM, Metafor, Français en Jeu, Démarche) sont régulièrement reçus. Au total, 784 visites de groupes (2016 : 831) ont été dénombrées, dont 296 à la bibliothèque Jeunesse, 276 à Montriond, 114 à La Sallaz, 36 à Chailly, 31 à Entre-Bois et 31 à Chauderon.

L'équipe de Montriond, en sous-effectif, a dû réduire les activités d'accueil scolaires jusqu'à l'automne 2017, tout en élargissant ses accueils vers les écoles privées ou les centres de vie infantile. Une invitation spécifique pour les jeunes fêtant leur 13^e anniversaire a été proposée par la bibliothèque Jeunesse pour encourager les adolescents à découvrir la bibliothèque Chauderon.

LE CENTRE BD DE LA VILLE

Collections et inventaires

Le travail se distribue entre catalogage des nouvelles publications et traitement des fonds constitués au fil du temps.

Avec le soutien de stagiaires, plusieurs publications périodiques ont pu être classés et conditionnés. A titre d'exemple, le fonds Marvel est désormais stocké dans 134 boîtes d'archives.

3'611 notices bibliographiques ont été inscrites dans le catalogue du Centre BD.

Les collections se sont enrichies à travers des dons et achats. A relever les versements d'imprimés (éditions rares, signées, multilingues, comics américains) ou d'archives de : Mike van Audenhove (hoirie à Zurich), Alice Bavaud (Chavannes-près-Renens), Hélène Becquelin (Lausanne), Rolf Burger (Zurich), Bruno Enten (Morges), Reto Gloor (Bâle), Markus Kirchofer (Oberkulm), Andreas Kündig (Genève), René Lehner (Zurich), Louis Marchand (Bâle), Laurent Nussbaum (Monthey), Yves Nussbaum alias Noyau (Zurich), François Polla (Lausanne), Michel Pralong (Lausanne), Jacques Robert (Prilly), Heiri Schmid (Wuppenau), Achim Schnurrer (Hausen, Allemagne), Anna Sommer (Zurich), Pierre Tardy (Lausanne), Simon Vögeli (Berne).

Soutien à des expositions

Le Centre BD est intervenu pour soutenir la réalisation d'expositions par le prêt de planches originales ou de documents imprimés :

- prêt de planches originales de Pure Perte (Alex Baladi) et de documents suisses pour l'exposition Bang, Beyrouth (Liban) ;
- prêt de documents pour l'exposition Imago de Lorenzo Mattoti au Cartoonmuseum, Bâle ;
- réalisation d'un clip vidéo présentant le Centre BD diffusé dans le cadre de l'exposition sur la bande dessinée francophone à la foire de Francfort.

BDFIL

Le chef de service a poursuivi son activité comme membre du comité de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée et a repris la fonction de secrétaire général. Il gère l'affectation de la subvention de la Ville au festival. Il a également été associé aux Etats généraux de la bande dessinée et au réseau professionnel suisse réuni à l'occasion de BDFIL 2017. Pas de changement d'orientation pour le Centre BD : le partenariat avec BDFIL s'est poursuivi. Le Centre BD a réalisé une exposition à valeur patrimoniale pour le festival sous le titre : « V pour Vertigo » avec la collaboration du service des Archives de la RTS et RTS Culture. Une table ronde avec l'invitée d'honneur, Anna Sommer, a été modérée par le conservateur. Le Centre a organisé une rencontre avec une vingtaine de collectionneurs.

Recherche

Un étudiant de la Haute école de Lucerne (Design & Kunst) a recouru au Centre BD pour son étude (Die Darstellung von Alkohol im Comic). Une étudiante en master de l'Université de Lausanne a également utilisé les ressources du Centre BD pour son travail sur Matt Mullican.

Plusieurs recherches documentaires ont été menées à la demande de chercheurs universitaires lausannois, à l'occasion de travaux de doctorat, de colloques ou en vue de manifestations publiques (Mystères de l'Unil).

Visites du Centre BD

- 19 étudiants HES de Genève en Information et Documentation dans le cadre du cours « Bande dessinée : Formes et usages » ;
- douze chercheurs universitaires présents à l'Unil à l'occasion de deux colloques spécialisés autour de la bande dessinée ;
- quinze personnes travaillant pour le BLI de la Ville de Lausanne ;
- quinze participants au Tour du Léman à vélo dans le cadre de cyclo-biblio 2017 ;
- quinze participants à la journée découverte organisée par le service ;
- deux groupes participant à l'activité « Cluedo littéraire » organisée par les bibliothèques de la Ville.

Délégations, conférences et communication

- intervention du conservateur du Centre BD pendant la rencontre internationale des institutions patrimoniales de la bande dessinée durant le festival International de la BD, Angoulême (France) ;
- intervention durant l'ouverture officielle et à plusieurs tables rondes du conservateur du Centre BD au Salon Buch Wien, Vienne (Autriche) ;
- entretiens radiophoniques avec le conservateur ou le bibliothécaire du Centre BD dans les émissions Nectar ou Nez à nez (RTS) ;
- vernissage et présentation de l'ouvrage Case, strip, action ! Les feuillets en bande dessinée dans les magazines pour la jeunesse (1946-1959) à la Bibliothèque de Chauderon.

Le bibliothécaire du Centre BD a continué à donner un cours intitulé « Bande dessinée : Formes et usages » à la HES de Genève dans le cadre de la formation en Information et Documentation. Ce cours bénéficie des fonds documentaires du Centre BD pour sa confection et permet aux étudiants de visiter le Centre BD.

Publications

- Cuno Affolter : « Sag mir, wo die Comics sind » in Comixene, 125, 2017 ;
- Cuno Affolter : « La fantaisie me nourrit » : Entretien avec Anna Sommer in Bédéphile, 2017 ;
- Cuno Affolter : entretien sur Papa Moll in Le Temps, 19 décembre 2017 ;
- Boris Bruckler : « V pour Vertigo : english men in New York » in Bédéphile, 2017 ;
- Frédéric Sardet : « La dark room de l'exposition flower power » in Bédéphile, 2017.

ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE (AVL)

Faits marquants

Le projet de Maison du livre et du patrimoine, même gelé, continue de mobiliser l'équipe pour conditionner les fonds en attente de traitement afin d'anticiper le déménagement et en faciliter la conduite (près de 70 mètres linéaires traités).

Les travaux préparatoires à l'ouverture d'une plate-forme numérique permettant d'accéder à la copie numérique de documents d'archives se sont poursuivis. Depuis 2013, 2.2 millions de fichiers ont été produits sur la base des collections

microfilmées des Archives. La mise en ligne publique d'une partie de ces fichiers est déjà opérationnelle sur PC et IOS mais l'ouverture officielle de la plate-forme a été retardée afin de communiquer sur un catalogue attractif.

Les Archives ont édité une plaquette institutionnelle, tirant profit du travail du photographe Mathieu Gafsou réalisé en 2015.

Le chef de service est membre des comités de l'Association vaudoise des archivistes, de l'Association pour l'étude de l'histoire régionale et membre du groupe d'experts vidéo de Memoriav.

Locaux et sécurité

Dans les locaux du Maupas 47, remplacement de la chaudière à gaz et renforcement du nombre d'extincteurs au dépôt des Plaines-du-Loup.

Consultation

884 personnes (2016 : 903), dont 536 nouveaux inscrits (2016: 488), ont eu recours aux services des Archives.

1'618 prestations ont été dénombrées (2016: 1'807). 14% des requêtes émanent de l'administration communale.

Animations-Expositions-Recherche

Dans le cadre du programme culturel du service, les Archives ont proposé deux rendez-vous. Le premier proposé par le chef de service sur le mariage et la vie familiale à Lausanne au début du 19^e siècle. Le second, conduit par Corinne Dallera et Carola Togni sur les centres de loisirs lausannois (1950-1980).

L'archiviste adjointe a poursuivi ses accueils pédagogiques sur le thème « Histoire d'eau en ville de Lausanne ». quatre classes ont été reçues. En sus, une classe est venue à deux reprises pour une étude historique sur les « lieux de pouvoir ».

Les Archives ont soutenu la préparation de cinq publications historiques. Elles ont également été impliquées dans la mise en place de l'exposition pour les 50 ans de l'Association Lausanne région et pour le tournage d'un film réalisé à l'occasion des 120 ans de l'USL.

Les Archives ont accueilli Cyclo-biblio, une délégation de la Fondation Asile des aveugles ainsi que les participants au Cluêdo littéraire organisé par les bibliothèques de la Ville.

Un atelier de généalogie a été proposé dans le cadre du Passeport vacances.

Le chef de service a participé à une table ronde organisée par l'Association romande des historiens et historiennes de l'art monumental à Neuchâtel sur la reproduction des documents d'archives. Il a donné une communication sur Lausanne devant la société d'étudiants Stella.

Publications

- Frédéric Sardet: « La demande en mariage: le sens d'une pratique sociale au début du XIX^e siècle dans le Canton de Vaud » in Olivier Meuwly (dir.) Le Congrès de Vienne et le Canton de Vaud: 1813-1815. BHV, pp. 255-276. 2017.
- Frédéric Sardet: Préface de l'ouvrage d'Olivier Robert, Un théâtre pour Lausanne - Douze ans de combats (1860-1872), En Bas, 2017.

Formation

L'apprentie a réussi sa première année.

Cinq stagiaires ont été reçus (apprentis, étudiant bachelor et pré-master HES, étudiant avec master Unil).

L'archiviste adjoint a co-organisé le cours interentreprises Inventaire d'archives destiné aux apprentis AID.

Deux interventions sur les archives audiovisuelles ont été faites dans le cadre de séminaires de l'Unil touchant l'histoire de la télévision.

Gestion documentaire administrative

L'important dossier de la gouvernance documentaire au sein de l'administration communale a encore mobilisé les énergies. Le travail s'est concentré sur l'analyse d'une méthode conçue par une archiviste française pour définir un référentiel documentaire que l'on souhaite adopter à l'échelle de la Ville.

Poursuite du soutien au Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) pour la gestion documentaire (entretiens conjoints avec les collaborateurs pour la construction de la nouvelle arborescence, réflexions sur l'organisation de la bascule des fichiers selon le nouveau modèle).

Archives historiques (versements et inventaires)

Durant l'année, 62 versements (2016 : 57) ont été effectués, dont 19 de l'administration communale (2016: 18). Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 758 fonds différents (2016 : 749). 23 inventaires ont été finalisés (2016 : 24). Parmi ces travaux, on relèvera le traitement d'archives complémentaires du fonds Lydia von Auw (1923-1937) et de la section vaudoise de l'Aéro-Club de Suisse (1910-1928), l'inventaire des archives du Club de publicité et de la Fédération romande de publicité (1955-2004). Enfin, de manière plus symbolique, la remise des documents enfermés dans une « capsule temporelle » retrouvée lors de la démolition d'un mur du quai d'Ouchy.

La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 1'456 références pour des actes signés depuis 1994 (2016 : 1'353).

Six services et huit institutions ont sollicité les Archives pour préparer des versements d'archives historiques.

Un travail de correction de l'inventaire Poncer touchant les archives médiévales de l'Abbaye de Montheron a été mené.

Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)

Les collections audiovisuelles numériques représentent désormais 196 To de fichiers sauvegardés sur bandes LTO (2016 : 163 To).

En 2017, les collections audiovisuelles se sont enrichies de 22 To (2016 : 8.7 To). Globalement, les traitements ont concerné seize fonds différents (2016 : 36). Cette volumétrie se répartit entre, d'une part, 1'030 heures de vidéo (2016 : 730) pour 2'117 documents (2016 : 1'632) et, d'autre part, 418 heures de sons pour 388 documents (2016 : 240 h.). Les productions de La Télé (385 h), celles réalisées pour l'Opéra de Lausanne, la Compagnie Philippe Saire ou le Réarmement moral ont été les plus massives. A relever par ailleurs, le traitement des archives de la Tvrl et du Hot-Point Festival.

La numérisation par scanner 2K de films acétate a permis de traiter 126 documents filmiques (8 mm, super 8 mm, 9.5 mm, 16 mm) représentant 21 heures d'images (2016 : 168 documents pour 38 h.).

4'729 productions filmiques, vidéos ou sonores sont accessibles en ligne sur la web TV des Archives (2016 : 4'170). Le travail d'indexation a porté essentiellement sur les fonds de Radio Acidule et de la Tvrl. On dénombre une moyenne de 1'685 visionnements par mois.

L'archiviste en charge des fonds audiovisuels a apporté son expertise technique, exécuté des captations vidéos, réalisé des montages, encodé des clips et assuré des prises de sons à l'interne comme pour des services de l'administration et différents partenaires : Service social, SPADOM, info-cité, Cyclo-biblio, Fondation vaudoise pour la Culture, colloque des villes romandes, Unil, Daniel Wyss.

Deux gros chantiers ont débuté : le traitement des archives de la Compagnie Philippe Saire et celles du Hot Point festival.

Le soutien financier de Memorivav pour les projets de sauvegarde des archives sonores et filmiques de la Fondation Initiatives et Changement (ex Réarmement moral à Caux) s'est poursuivi. Le travail de numérisation est désormais achevé, le travail sur les métadonnées se poursuit.

Restauration, numérisation

Le travail de restauration des archives historiques porte désormais sur 1'155 unités documentaires (2016 : 1'125).

La protection des originaux par numérisation a donné lieu à 26'529 prises de vue (2016 : 34'555) dont 3'572 plans de police des constructions (2016 : 3'892). La rétro-numérisation de microfilms a débouché sur la production de 87'151 fichiers. Un mandat pour les Archives de la Ville de Fribourg s'est traduit par la rétro-numérisation de microfilms appartenant à cette institution et la fourniture de 190'754 fichiers.

Bibliothèque et documentation

L'année a été marquée par la prise en main du logiciel retenu dans le réseau RenouVaud, suite au retrait du Canton de Rero. La bibliothécaire-documentaliste a participé à plusieurs séances organisées par la Coordination du réseau RenouVaud, liées à des modules précis ou à des changements de versions de logiciel. Un effort particulier a été mis sur le catalogage en retard. Le projet interne « Indexation des bases de données d'archives » s'est achevé et permet de faciliter le travail collectif d'indexation des fonds. Les index existants ont été par ailleurs corrigés et améliorés.

2'466 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées, intégrant les données livrées par la revue de presse de la Ville, les réponses des archivistes et des numérisations rétrospectives (2016 : 2'318). La base documentaire compte désormais 73'508 références dont 34% sont issues de l'argus de presse quotidien.

L'indexation du bulletin du Conseil communal avec accès direct aux transcriptions des séances compte - de janvier 1994 au 16 février 2016 - 11'473 notices consultables en ligne (2016 : 11'064).

333 titres nouveaux ont rejoint la bibliothèque des Archives (2016 : 305). 59% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 532 titres (2016 : 393 titres). Le nombre d'échanges interurbains a diminué, avec un recul des demandes en provenance des membres de Rero (28 prestations).

On relèvera la remise par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL) de deux exemplaires manquant du Semeur vaudois (1913 et 1916).

SERVICE DE L'URBANISME (URB)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites, et de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, dans le but de :

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation et plans de quartier)
- contrôler la conformité des projets de construction aux outils précités et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.60	4.70	4.60	4.20
Agglomération (Urbanisme)	1.80	1.80	1.80	1.80
Atelier maquettes & expositions	4.00	4.00	4.00	3.80
Bureau permis construire - urb	16.60	16.30	16.60	15.30
Patrimoine (Urbanisme)	1.70	1.70	1.70	1.70
Planification (Urbanisme)	9.00	8.20	9.40	8.80
Total service	37.70	36.70	38.10	35.60

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.40

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	5	4.70	5	4.20
Agglomération (Urbanisme)	2	1.80	2	1.80
Atelier maquettes & expositions	4	4.00	4	3.80
Bureau permis construire - urb	18	16.30	17	15.30
Patrimoine (Urbanisme)	2	1.70	2	1.70
Planification (Urbanisme)	9	8.20	10	8.80
Total service	40	36.70	40	35.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s) 0	entrant(s) 0
Total service	3	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

Les ressources RH de la direction CD ont été regroupées en partie au niveau de la direction et Sandra Leuenberger, nouvelle conseillère RH en charge du service, en fait partie. Outre la reprise et le suivi des dossiers courants, la conseillère RH a contribué à :

- l'engagement de personnel administratif ;
- le déploiement du projet Bien-être au travail (BEST) et la gestion des absences.

SECTION PLANIFICATION

Le nombre de procédures LATC en cours suivies par le Service de l'urbanisme est toujours important ; il s'élevait à 38 à fin décembre 2017 (36 en 2016), dont trois hors territoire communal.

Plans d'affectation et planification directrice sur territoire communal

Le nombre de procédures LATC en cours sur territoire communal s'élevait à 35 à fin décembre 2017, dont 33 plans d'affectation.

La Municipalité a ouvert sept nouvelles procédures de plan en 2017 :

- suite au choix du projet lauréat du concours d'architecture en 2016, élaboration d'un plan partiel d'affectation (PPA) pour les transformations du stade P. de Coubertin ;
- élaboration d'un PPA pour la deuxième étape de l'écoquartier des Plaines-du-Loup dans le cadre du projet Métamorphose ;
- en réponse à la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) révisée et au surdimensionnement de la zone à bâtir lausannoise hors territoire forain, ouverture d'une procédure de zone réservée sur les secteurs de Pra Roman, Vers-chez-les-Blanc, Chalet-à-Matthey, Flon Morand, Montblesson, pour geler temporairement la constructibilité des terrains dans l'attente de la révision du plan général d'affectation (PGA) ;
- révision des plans N^{os} 614 et 724 pour permettre le développement des institutions présentes sur la Campagne des Cèdres (Etat de Vaud, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne – EPFL, International Institute for Management – IMD, Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne – FMEL) ;
- élaboration d'un plan d'affectation sur un périmètre délimité par l'avenue de Cour au sud, le chemin du Reposoir à l'ouest intégrant le collège de Cour, pour permettre une densification ponctuelle de qualité respectueuse du patrimoine bâti, et renforcer l'animation commerciale de l'avenue de Cour ;
- révision du PPA N° 460 situé entre l'avenue de France et l'avenue d'Echallens pour répondre aux besoins de développement de la Fondation Asile des Aveugles ;
- révision du Plan général d'affectation.

Trois plans ont été mis à l'enquête publique :

- PPA « La Rozavère – Eben-Hézer », sis chemin de Rovéréaz, concernant le développement des deux fondations éponymes et l'application des directives cantonales en matière d'EMS ;
- PPA « Ecole de Riant-Pré » dans le quartier des Fiches, qui porte sur la réalisation d'un établissement scolaire et des activités liées ;
- PPA « Prélaz II » situé au sud du parc de Valency le long de l'avenue de Morges, concernant le développement de la Paroisse St-Joseph et l'extension de l'EMS Fondation Clémence.

Deux plans ont été approuvés par le Conseil communal :

- PPA « Ecole de Riant-Pré » dans le quartier des Fiches ;
- Plan de quartier (PQ) « Valentin – Riant-Mont » concernant la réaffectation en logement du dernier étage des deux tours situés rue du Valentin 30 et 34.

Cinq plans ont été mis en vigueur par le Département du territoire et de l'environnement (DTE) :

- PPA « Ecole de Riant-Pré » dans le quartier des Fiches ;
- PPA pour la première étape de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, dans le cadre du projet Métamorphose ;
- PPA Tuilière Sud – dans le cadre du projet Métamorphose également qui porte sur la réalisation d'un centre d'affaire et du stade de football de 12'000 places ;
- PQ « Valentin – Riant-Mont » ;
- PQ « Saint-Laurent » qui fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal fédéral, mais qui a été mis en vigueur par le DTE, le recourant n'ayant pas demandé d'effet suspensif.

Statistiques sur les procédures en cours sur territoire communal

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Procédures en cours	19	20	42	41	47	47	39	36	36	35
dont plans d'affectation communaux	17	17	34	34	38	41	35	34	34	33
dont PAC	2	3	5	5	7	5	2	0	0	0
dont PDL, PDCOM	0	0	3	2	2	1	2	2	2	2
Mises à l'enquête publique / consultation publique	2	4	6	6	8	7	7	4	1	3
Approbations par le Conseil communal	4	4	3	5	2	8	3	6	3	2
Mises en vigueur par le département cantonal	3	3	2	3	4	7	6	5	3	5

Plans d'affectation sur des communes voisines

Trois plans d'affectation portant sur des propriétés communales situés sur le territoire de communes voisines sont en cours :

- un plan sur le site de l'Arzilliers (Epalinges), qui vise à réaliser sur foncier communal un nouveau quartier d'habitation d'environ 28'000 m² de surface de plancher déterminante (SPd) et la construction d'un réservoir d'eau. Le projet a fait l'objet de vérifications concernant notamment la faisabilité financière et les accès en transport individuel motorisé (TIM);
- deux plans dans le site de Malley (Prilly et Renens) : « Malley-gare » et « Malley Gazomètre ». Le premier PQ concerne les terrains jouxtant la Gare de Malley et propriétés de Lausanne et des CFF et a été adopté par les deux conseils communaux en 2016. A Prilly, le projet a été soumis au vote populaire suite à la décision du Conseil communal; il a été plébiscité par la population le 27 novembre 2016. Le PQ a été mis en vigueur le 9 février 2017. Le plan prévoit 52'500 m² de surface brute de plancher de logements et d'activités sur une surface cadastrale de 10'600 m², soit une nouvelle population de 1'050 habitants-emplois. Le second PQ, concernant les terrains compris entre le chemin de l'Usine à Gaz et les avenues de Longemalle et du Chablais, est à l'étude. Le plan prévoit 113'200 m² de surface de plancher de référence de logements et d'activités sur une surface cadastrale de 53'517 m², soit environ 2'220 habitants-emplois. Il est au stade de l'examen préalable par le Canton.

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'URBANISME ET DES TRANSPORTS (CCUT)

Le but de la CCUT est d'ouvrir un espace de dialogue entre la Municipalité et son administration, d'une part, et les partis et les associations représentant la société civile, d'autre part. Ses membres sont renseignés sur les différentes planifications en cours sur le territoire lausannois. Trois séances ont été organisées en 2017.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Le PDCom fixe les lignes directrices en matière d'aménagement du territoire communal pour les quinze prochaines années. Le projet de PDCom a été modifié pour intégrer les nouvelles exigences liées au PALM 2016 et au projet de 4^e adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn), principalement sur les points suivants :

- stratégie communale en matière de surfaces d'assolement sur la base de la mesure F12 du PDCn;
- redimensionnement de la zone à bâtir hors périmètre compact;
- prise en compte de la priorisation des projets lausannois situés à l'intérieur du périmètre compact du PALM, aux horizons 2030 et 2040.

Par ailleurs, le programme d'actions du PDCom a été actualisé sur la base du nouveau plan des investissements 2016-2024. Le PDCom modifié sur cette base a été présenté en CCUT en juillet 2017 puis en Municipalité en août 2017, qui a validé son envoi au Canton pour examen complémentaire.

Les remarques du Canton, attendues pour début 2018, seront intégrées au PDCom qui fera l'objet d'une consultation publique selon l'art. 28 LATC.

PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PGA)

Le PGA est un document opposable au tiers, qui fixe l'affectation, la constructibilité et l'utilisation du sol sur le territoire communal. En 2017, la révision du PGA mis en vigueur en 2006 a commencé, visant à intégrer les orientations du projet de PDCom, notamment en matière de valorisation du patrimoine (prise en compte de l'ISOS, entre autres), d'exigences environnementales, et à répondre aux exigences de la LAT en matière de redimensionnement de la zone à bâtir (art. 15 LAT).

DOSSIERS DE PLANIFICATION LIÉS À MÉTAMORPHOSE ET À PÔLE GARE

En tant que service métier, le Service de l'urbanisme a accompagné le Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM) et la cellule Pôle Gare (PG) dans le développement de grands projets territoriaux répondant aux ambitions communales.

Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM)

Le Service de l'urbanisme travaille en étroite collaboration avec le BDM vu les phases opérationnelles dans lesquelles évoluent les différents projets de planification. Pour ce faire, le Service de l'urbanisme participe aux nombreuses séances de coordination sur les secteurs des Plaines-du-Loup, des Prés-de-Vidy, de la Tuilière et du stade de Coubertin, et mène à bien les processus de planification. Ces différents projets ont connu les avancées suivantes :

- écoquartier des Plaines-du-Loup, étape 1 : ce plan partiel d'affectation a été approuvé préalablement par le Département du territoire et de l'environnement en avril 2017 et mis en vigueur le 2 juin 2017;
- écoquartier des Plaines-du-Loup, étapes 2+3 : en coordination avec les services communaux concernés, un programme définissant les besoins a été établi afin de réaliser une image directrice qui servira de base de réflexion pour les avant-projets des plans partiels d'affectation;
- le secteur stratégique des Prés-de-Vidy a donné lieu à un mandat d'études parallèles (MEP) pour tester les ambitions communales et notamment les scénarios possibles quant au devenir de l'établissement horticole. Un schéma directeur est en cours d'élaboration qui définira les lignes directrices pour le développement du site et servira de cadre pour l'établissement du ou des plan(s) partiel(s) d'affectation;
- Tuilière Sud : ce plan partiel d'affectation a été approuvé préalablement par le Département du territoire et de l'environnement en 16 janvier 2017 et mis en vigueur le 29 mai 2017;

- Coubertin : le service a suivi les études nécessaires à l'élaboration du PPA, à savoir l'étude paysagère, environnementale et de circulation. Parallèlement, il a poursuivi l'étude du schéma directeur des rives occidentales du lac (SDROL) par la rédaction du rapport et les présentations du projet aux instances concernées (DUM, CCUT).

Pôle Gare et Léman 2030

Le Service de l'urbanisme contribue au bon avancement et à la concrétisation des différentes composantes de Pôle Gare, projet urbanistique d'ampleur et étroitement lié au projet Léman 2030 : projet d'optimisation de la gare et de son plateau ferroviaire en vue du doublement des voyageurs entre Lausanne et Genève, coordination avec la réalisation du métro m3, modification du tissu bâti existant, requalification des espaces publics autour de la gare et densification du secteur (projet de sous-sol de la place de la Gare et quartier de la Rasude).

Il accompagne la démarche en participant aux diverses cellules de coordination réunissant les services de la Ville concernés, les mandataires et les acteurs publics et privés, notamment le bureau Pôle Gare, le groupe décisionnel gare de Lausanne et le groupe d'accompagnement Lausanne. Il accompagne Pôle Gare et les mandataires en charge de l'élaboration du projet de PPA sur le secteur de la Rasude.

AGGLOMÉRATION / RÉGION

L'unité dédiée au projet d'agglomération et aux planifications régionales assure le suivi des études de planifications menées à l'échelle du PALM et des schémas directeurs. Elle assure également le pilotage du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL). Par ailleurs, le responsable de l'unité est un membre permanent de la Direction technique du PALM, regroupant les représentants du Canton et des schémas directeurs).

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

- PALM 2007 : la réalisation des mesures A du PALM 2007 (période 2011-2014) se poursuit ;
- PALM 2012 (PALM de 2^e génération) : la mise en œuvre des mesures A du PALM 2012 (période 2015-2018) est en cours. La phase de planification touche à son terme ;
- PALM 2016 (PALM de 3^e génération) : le PALM 2016 a été déposé auprès de la Confédération en décembre 2016. Il sollicite un cofinancement pour des mesures à réaliser dans la période 2019-2022, comprenant notamment la seconde étape du métro m3 (tronçon Flon-Blécherette), des mesures d'amélioration du métro m2, ou encore de nouvelles mesures en faveur de la mobilité douce. Cette 3^e génération a nécessité un travail important de mise en conformité avec les nouvelles exigences légales, en particulier la LAT révisée, en précisant les projets d'urbanisation à réaliser avant 2030 et après 2030.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Les études élaborées dans le cadre de ce schéma s'intéressent à :

- l'élaboration d'un Plan directeur localisé intercommunal (PDLi) de Romanel-sur-Lausanne et Lausanne-Vernand, visant à planifier le développement à moyen et long terme de ce site stratégique du PALM. Après un examen préalable en 2015, des demandes de compléments ont été formulées par l'Etat. Elles font encore l'objet de discussions, mais pourraient faire évoluer en profondeur le concept du PDLi et la programmation du site ;
- la planification énergétique anticipant les besoins énergétiques liés aux nouveaux développements et fixant des objectifs pour un approvisionnement durable du secteur ;
- l'élaboration d'un guide urbanisation et agriculture non-contrainant destiné à une meilleure prise en compte des intérêts de l'agriculture et du paysage agricole. La version finale a été adoptée début 2017 ;
- l'élaboration d'une stratégie régionale vélo.

Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)

Le SDCL est une plateforme de coordination facilitant les collaborations intercommunales entre les communes de Lausanne et d'Epalinges, et assurant la défense des intérêts des communes dans les structures du PALM.

Commission permanente de politique régionale (CPPR)

Depuis sa création en juillet 2016, l'unité agglomération / région gère le secrétariat de la CPPR. Quatre séances de commission se sont déroulées en 2017. Une délégation de membres de la CPPR a assisté à l'assemblée plénière des commissions de politique régionale des communes du SDNL.

ESPACES PUBLICS

Le Service de l'urbanisme a participé régulièrement aux séances du Bureau des espaces publics (BEP), dont il est un membre permanent et qui est l'organe de suivi et de coordination des projets portant sur le domaine public. Le développement des projets est confié aux différents groupes des espaces publics (GEP) formés par les collaborateurs des différents services selon la nature des enjeux. En plus de participer à cette structure, le service a pris part aux séances du groupe deux roues légers (GDRL) et du groupe accessibilité piétonne (GAP).

Il a également participé, entre autres, à différents groupes de travail concernant notamment :

- la définition du processus et démarrage du projet d'aménagement du secteur Riponne Tunnel. Le rapport-préavis N° 2017/48 portant sur la demande d'un crédit d'investissement pour l'organisation d'un concours d'urbanisme et la défi-

inition d'une image directrice pour l'aménagement du secteur Riponne-Tunnel a été établi par le Service de l'urbanisme puis adopté par la Municipalité le 5 octobre 2017 ;

- le développement du projet des espaces publics de l'écoquartier des Plaines-du-Loup ;
- le réaménagement de l'avenue Alexandre Vinet ;
- l'aménagement de la voie verte d'agglomération.

Collaboration Ville-Université

En 2017, le Service de l'urbanisme a participé avec l'Institut de Géographie et durabilité de l'UNIL à l'organisation d'un concours international pour jeunes urbanistes (Challenge interuniversitaire des formations en aménagement et urbanisme). L'objectif visait à proposer une vision d'ensemble pour l'évolution du secteur de Sébeillon identifié dans le projet de PDCom comme site majeur de mutation urbaine.

Il a déposé en novembre 2017 un projet Interact, également avec l'Institut de Géographie et durabilité de l'UNIL, portant sur l'analyse et l'évaluation des dispositifs participatifs qui seront mis en place pour le réaménagement du secteur Riponne-Tunnel.

DÉVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

L'Office de coordination des risques environnementaux (OCRE) a été transféré à la Direction LEA au 1^{er} janvier 2017, le délégué à l'environnement et son collègue (2 ept) forment désormais l'entité Environnement (ENV), rattachée au secrétariat général LEA-C.

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Cellule patrimoine

En application de l'article 73 du règlement du Plan général d'affectation (RPGA), la cellule protection du patrimoine a traité plus de 600 affaires concernant des objets recensés. Elle a participé à près de 400 réunions, internes ou externes. Parmi celles-ci, plus de 200 déplacements sur le terrain ont permis de formuler des objectifs de conservation avant le dépôt d'un dossier auprès de l'administration et de répondre aux questions des architectes, gérants ou propriétaires.

Les réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments offrent une plateforme pour traiter les dossiers des objets bénéficiant d'une protection cantonale ou qui concernent également d'autres services communaux ; elles permettent de fructueux échanges sur la pratique de la conservation du patrimoine ou l'évolution des recensements. Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud offrent des opportunités de contact constructives à propos du patrimoine lausannois.

L'application de plusieurs lois (énergie, personnes handicapées) ou normes (prévention des risques de chutes, prévention incendie) dont les buts sont des plus respectables soulève de nombreuses difficultés pour préserver la substance historique des bâtiments de valeur patrimoniale et nécessitent l'élaboration de solutions spécifiques. La sécurisation des fontaines propriété de la Commune a aussi mobilisé la déléguée afin de trouver des solutions respectueuses de la substance ancienne de certaines d'entre elles.

Plusieurs planifications à l'étude requièrent une participation de la déléguée en raison de leurs enjeux patrimoniaux, comme l'Hôpital Ophtalmique ou les PQ « Paroisse catholique de Ste-Thérèse » et « Gottettaz ».

Plusieurs études historiques ont été réalisées en lien avec des projets de développement ou de démolition. Ainsi une stagiaire a réalisé une étude portant sur des immeubles situés entre la rue du Maupas et l'avenue de France ; le collège de Montoie a également fait l'objet d'une étude historique et patrimoniale afin d'accompagner les réflexions relatives à sa réfection. Un mandat d'évaluation a été donné à un spécialiste de l'architecture rurale dans le cadre des réflexions portant sur l'avenir de la « ferme Aebi » à Victor-Ruffly. En raison de démolitions prévues ou de transformations importantes, une couverture photographique professionnelle a été demandée pour les objets suivants : rue de Bourg 39, chemin de Beau-Rivage 16, et la Fondation Bellet /Foyer du Servan. Ces documents peuvent être consultés auprès des Archives de la Ville ou du Musée historique.

La fermeture de la Bavaria a suscité une vive émotion auprès des Lausannois et des autorités, qui ont entrepris des démarches auprès du Canton afin d'améliorer la protection de cette brasserie historique. Le recensement n'étant par définition ni exhaustif ni terminé, d'autres demandes de révision ou de compléments de recensement ont été adressées au Canton, qui ont abouti à l'identification de plusieurs objets d'intérêt local. Toutefois, en raison d'un manque de moyens, une révision de l'ensemble du territoire communal dans la perspective de celle du PGA ou, plus modestement, de périmètres caractéristiques, n'est pas à l'ordre du jour pour les services cantonaux.

La déléguée a été nommée par le Conseil d'Etat membre de la commission spéciale pour l'évaluation du patrimoine bâti du XX^e siècle, présidée par le Professeur Bruno Marchand, qui rendra un rapport dans le courant de l'année 2018, préconisant une réévaluation des objets recensés et des mesures de protection.

Comme chaque année, les Journées européennes du patrimoine ont attiré un public nombreux et familial sur le thème national « Héritage du pouvoir ». 1'600 visiteurs se sont pressés à l'Hôtel-de-Ville pour découvrir les salles historiques, les combles et le caveau de la Municipalité, où une dégustation des vins de la Ville a été organisée avec SPADOM. Le premier Tribunal Fédéral édifié à Montbenon a accueilli 1'140 visiteurs qui ont admiré ses décors exceptionnels et se sont familiarisés avec le fonctionnement de la justice. Une brochure consacrée à chacun de ces édifices a été réalisée à cette occasion et offerte au public.

La Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments a tenu en novembre son assemblée annuelle à Lausanne, organisée par le Conservateur cantonal et la déléguée qui y appartient es qualité.

La collaboration avec l'EPFL s'est poursuivie dans le cadre de l'Unité d'enseignement « architecture et réhabilitation » conduite par le Professeur Luca Ortelli, par l'étude d'un immeuble propriété de la CPCL à l'avenue Juste-Olivier, qui figure au recensement avec une note *3* (objet d'intérêt local). La déléguée a également donné un cours aux étudiants du Professeur Franz Graf portant sur la conservation du patrimoine, son cadre légal, ses références à Lausanne et dans le Canton de Vaud.

BUREAU DES PERMIS DE CONSTRUIRE (BPC)

La tâche du BPC découle principalement des articles 17, 103 et 104 de la LATC. Son rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de construction. Ainsi, le bureau assure la gestion des dossiers de demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnels de la branche concernant les droits à bâtir. A la demande, des séances préalables sont organisées réunissant les architectes, maîtres d'ouvrage et techniciens du BPC.

A réception des projets, le bureau consulte les services communaux, respectivement cantonaux (synthèse CAMAC) et soumet à l'enquête publique ceux qui doivent l'être, puis procède à l'analyse réglementaire des projets et les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

En 2017, 691 séances de travail (contre 996 en 2016) avec des constructeurs, des administrés et d'autres services de l'administration communale ou des audiences au tribunal, ont été menées. 319 enquêtes publiques (contre 358 en 2016) ont été ouvertes et 398 oppositions/interventions dont 28 collectives (de 523 signatures en totalité) (contre 713 en 2016) ont été déposées. Il est à relever que la durée des séances avec les requérants ainsi que le nombre de renseignements dispensés par téléphone ou courriel sont en augmentation et représentent une part importante de l'activité des collaborateurs du BPC. Les collaborateurs ont aussi pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction de 22 procédures de recours en matière de construction auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (21 en 2016) voire, dans certains cas, du Tribunal fédéral. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable.

Le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels demeure important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant tout de même un examen de la part des collaborateurs du bureau (861 en 2017, contre 834 en 2016). Au surplus, les textes législatifs, toujours plus complexes, ne facilitent pas la préparation des dossiers de demande de permis de construire par les requérants, qu'ils soient professionnels ou non.

Le 1^{er} janvier 2017 est entré en vigueur le nouvel article 26b du règlement d'application de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), qui impose un contrôle qualitatif, par le département en charge des bâtiments de l'Etat, des rapports de diagnostic de présence d'amiante lors des demandes d'autorisation relatives à des travaux de démolition ou de transformation. Ce rapport doit accompagner les projets sur des bâtiments antérieurs à 1991 (art. 103a LATC). Le contrôle est devenu effectif par directive cantonale du 3 juillet 2017 avec mise en vigueur le 6 juillet 2017. Cette nouvelle mesure a engendré l'obligation de fournir dorénavant au département concerné un diagnostic amiante en quatre exemplaires papiers avant enquête publique ou avant envoi des documents à la CAMAC, ceci même si le projet ne nécessite pas d'autorisations cantonales (projet de compétence uniquement communale).

Pour les raisons évoquées ci-dessus, le délai de traitement de certains dossiers complexes soumis à permis de construire (démolition/reconstruction avec oppositions) reste important, et la qualité des dossiers réceptionnés demeure un problème majeur. A cet égard, on peut signaler un nombre croissant de dossiers préparés par des professionnels d'autres cantons et européens qui méconnaissent les exigences réglementaires locales.

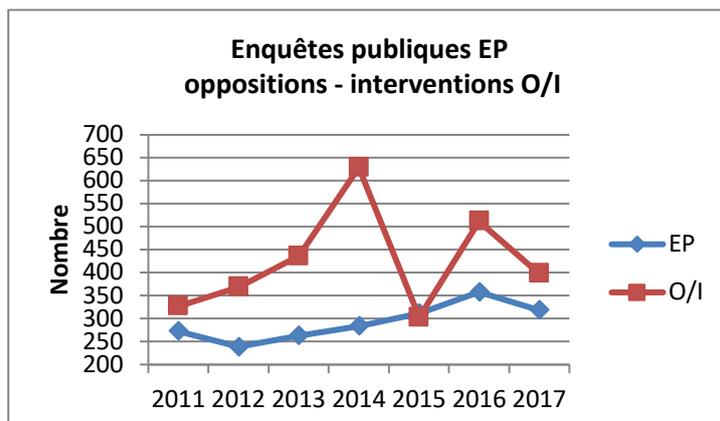
Parmi les projets de constructions autorisés en 2017, on peut relever en particulier quelques dossiers importants :

- route de Cojonnex 18, construction du nouveau campus de l'École Hôtelière de Lausanne (EHL) ;
- route de Romanel 10, construction du stade de football « Stade de la Tuilière » ;
- place de la Gare 17, construction des deux musées Elysée et mudac (Plateforme10) ;
- avenue du Grey 111, construction du nouveau siège administratif de l'ECA ;
- rue du Bugnon 50, construction du futur Hôpital des enfants ;
- chemin de Pierreval 12 & 17, construction de deux immeubles de 45 logements au total ;
- route de Berne 317 à 327, construction de trois bâtiments de 90 logements au total ;
- chemin de Bérée 8b, 8c, 10a et 10 b, construction de quatre bâtiments de 83 logements locatifs au total ;
- avenue de Morges 58 et chemin de Renens 7a, construction après démolition d'un immeuble minergie de 78 logements et deux commerces ;
- avenue de Cour 144, 154 et 156, construction d'un immeuble minergie de 22 logements ;
- avenue Sainte Luce 9, construction après démolition d'un bâtiment de 40 logements ;
- avenue de Chailly 64, construction après démolition de deux bâtiments locatifs de 25 logements au total ;
- route du Châtelard 26, construction après démolition d'un immeuble minergieP de 12 logements sociaux ;
- chemin de Fontenay 9, construction après démolition d'un immeuble de 11 logements.

En marge de ce qui précède, le secrétariat du service assure la permanence du guichet des enquêtes publiques. Les tableaux ci-après présentent une synthèse du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions/interventions

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Enquêtes publiques	273	239	263	284	312	358	319
Oppositions/Interventions	327	369	436	629	303	713	398



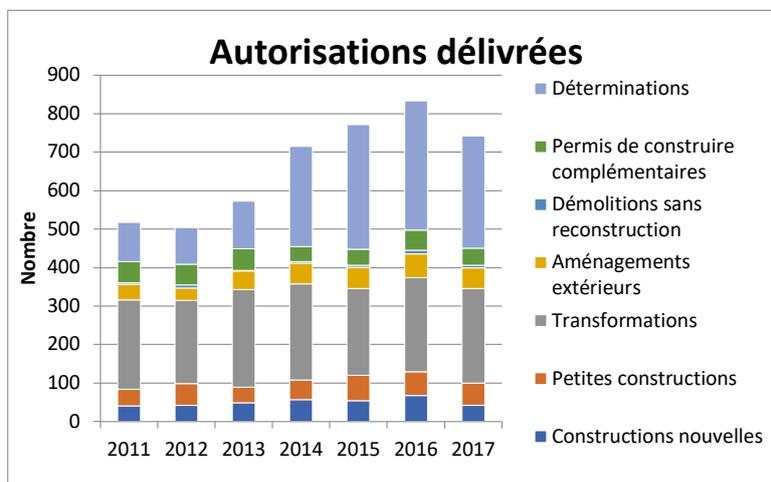
Recours

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Déposés	17	21	20	18	17	21	22
En cours							23
Recours admis ou partiellement admis							0
Recours rejetés							1
Recours irrecevable, Rayé du rôle ou autre décision							7

Permis de construire, permis de construire complémentaires et déterminations pour travaux dispensés d'autorisation

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	40	42	49	56	54	67	42
Petites constructions (garages- boîtes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	44	56	40	51	66	62	58
Transformations	232	217	254	251	226	226	245
Aménagements extérieurs	40	32	48	54	55	62	54
Démolitions sans reconstruction	4	8	2	4	5	9	7
Permis de construire complémentaires	55	54	56	39	42	52	44
Déterminations pour travaux dispensés d'autorisation (rénovation, réfection, autres)	102	95	124	260	324	337	292
Total	517	504	573	715	772	834	742

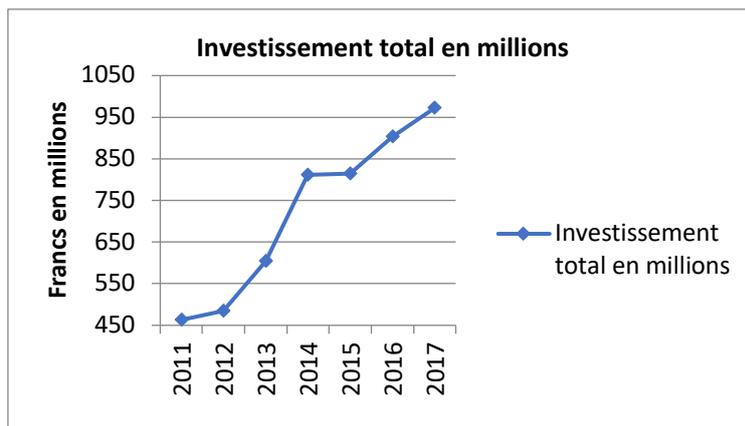
Les déterminations pour travaux dispensés d'autorisation sont comptabilisées depuis 2014.



Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Projets de (en francs) : moins de 0,2 million							
de 0,2 à 1 million	237	243	277	268	257	316	277
de 1 à 5 millions	87	90	90	94	92	83	88
de 5 à 10 millions	64	52	53	64	68	66	57
plus de 10 millions	15	14	13	13	14	14	12
	12	10	16	16	17	18	16
Total des projets	415	409	449	455	448	497	450
Investissements total (en millions pour les projets > 200 KF)	463	484	604	811	815	903	972

En général, les montants pour les projets inférieurs à CHF 200'000.- ne sont pas annoncés.



Stationnement : nombres de places autorisées

Années	2016	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Parkings souterrains	517	402	825	410	701	601	1311
Garages-boxes et couverts extérieurs	44	34	26	33	20	16	43
Places de parc extérieures	144	183	98	143	64	209	546
A supprimer	311	210	367	145	352	302	683
Total	594	409	582	491	433	524	1217

La différence entre 2016 et 2017 s'explique essentiellement par les 935 places de stationnement pour le nouveau campus de l'Ecole Hôtelière de Lausanne.

Durée des procédures d'octroi des permis de construire

458 décisions municipales sur des demandes d'octroi d'un permis de construire ont été prises en 2017 (contre 490 en 2016), dont cinq décisions négatives (six en 2016).

Pour les 453 décisions municipales d'octroi d'un permis en 2017, il s'est écoulé en moyenne 7.2 mois entre le dépôt de la demande de permis et la décision municipale d'octroi du permis (7.2 mois en 2016, 8.3 mois en 2015).

285 demandes ont été soumises à l'enquête publique (340 en 2016, 279 en 2015). En moyenne, entre la fin de l'enquête publique et la décision municipale, il s'est écoulé 3.2 mois (2.8 mois en 2016, 3.2 mois en 2015).

La tendance à la réduction de la durée de traitement des permis de construire s'est poursuivie en 2017. Hors dossiers particuliers qui faussent les statistiques en raison de leur traitement différé (délai demandé pour négocier avec les opposants, modification du projet initial qui induit un retour à la case départ, documents demandés pour compléter le dossier non produits dans un délai raisonnable, synthèse CAMAC non produite dans un délai raisonnable (trois mois en moyenne) et / ou des raisons financières), la statistique 2017 présente pour la seconde année consécutive des durées de procédures raccourcies : pour les projets non soumis à enquête publique, la durée moyenne de traitement est en baisse de 10% de moins par rapport à 2016. Pour les projets soumis à enquête publique, les délais moyens se sont raccourcis de 5%.

Projets non soumis à enquête publique

2017	Tous les dossiers	Sans les dossiers particuliers	2016
Nombre	168	149	128
<i>Durée des procédures en mois</i>			
<i>Moyenne</i>	5.2	3.7	4.1
<i>Médiane</i>		3.3	3.5
<i>Quartile Q1*</i>		2.4	2.1
<i>Quartile Q3**</i>		4.9	5.3
<i>Décile D1***</i>		1.5	1.4
<i>Décile D9****</i>		6.6	7.2

* au moins 25% des valeurs sont inférieures ou égales à Q1

** au moins 75% des valeurs sont inférieures ou égales à Q3 et environ 50% des valeurs se trouvent dans l'intervalle interquartile Q1 ; Q3

*** au moins 10% des valeurs sont inférieures ou égales à D1

**** au moins 90% des valeurs sont inférieures ou égales à D9

Projets soumis à enquête publique

2017	Tous les dossiers	Sans les dossiers particuliers	2016
Nombre	285	240	319
<i>Durée des procédures en mois</i>			
<i>Moyenne</i>	8.3	6.2	6.5
<i>Médiane</i>		5.8	5.8
<i>Quartile Q1</i>		4.3	4.1
<i>Quartile Q3</i>		7.5	8.1
<i>Décile D1</i>		3.5	3.2
<i>Décile D9</i>		9.8	11.1

Police des constructions – hygiène et salubrité – commission de salubrité

Les activités et responsabilités de cette unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particuliers, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion.

Par le biais de l'examen de dossiers, de conseils, de contrôle de locaux, de visites sur place et d'édiction de prescriptions, l'Unité hygiène de l'habitat veille à la salubrité et au bien-être des particuliers.

Dossiers de mise à l'enquête : analyse du point de vue de la salubrité des constructions

2017	2016	Types
623	646	nombre de demandes de permis de construire examiné
356	351	nombre de dossiers présentant des lacunes
1029	1'061	nombre de remarques formulées sur des questions de salubrité

En 2017, 498 requêtes ou plaintes (549 en 2016) concernant la salubrité des logements et l'aménagement des commerces, locaux publics et lieux de réunion, y compris les établissements soumis à licence, ont été déposées relatives aux causes suivantes :

2017	2016	
23	23	humidité, moisissure et température trop basse ou trop élevée
3	11	infiltrations d'eau, refoulements d'eaux usées, problèmes d'eau chaude ou froide
15	15	odeurs intérieures diverses et contrôle de gaz CO
29	22	présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs
24	26	problème de ventilation
60	77	entretien de logements
6	10	ordures ménagères
4	5	entretien de la cage d'escaliers et des locaux communs
7	1	entretien des parcelles et des abords des immeubles
241	254	examen de locaux commerciaux, publics, de réunions ou d'établissements soumis à licence
43	51	création ou transformation d'établissements publics
43	54	visites de fin de travaux ou de réouverture d'établissement soumis à licence

ENQUÊTES PUBLIQUES NE DÉCOULANT PAS DE LA LATC

Le Service de l'urbanisme assure le traitement et le suivi d'enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales et cantonales, telles que par exemple l'OFT, IFICF, etc. En 2017, une seule enquête a été portée par le Canton à l'avenue d'Ouchy 16-18 (enquête publique procédure de classement de l'immeuble de commerce et d'habitation « l'Esterel » – loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites).

Le Service de l'urbanisme est également chargé de l'affichage des enquêtes que mènent les services communaux (sept enquêtes en 2017, contre six en 2016).

SECTION ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent

- la réalisation et la mise à jour de la maquette globale de l'ensemble du territoire urbain au 1/500^e. Lorsqu'elle sera terminée, elle comptera 283 modules de 40 x 80 cm. A ce jour, environ 40% du territoire est réalisé, soit 114 modules ;
- la mise à jour de la maquette au 1/200^e de la zone centrale ; elle couvre un périmètre allant du nord au sud de la place du Tunnel à la place St-François, et d'est en ouest de l'avenue Benjamin Constant à la place Chauderon. Celle-ci est visible dans les sous-sols du bâtiment de la rue des Côtes-de-Montbenon 7 ;
- l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville.

L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs :

- une maquette au 1/500^e a été produite pour le PPA Montolivet ;
- préparation d'une maquette au 1/500^e pour le PPA Cour ;
- de nouvelles études de volumes ont été réalisées sur la maquette concernant le plan de quartier ainsi que le PPA de la zone Sévelin – Sébeillon ;
- une nouvelle version du PPA Bergières (1/500^e) ;
- préparation du schéma directeur du Martinet ;
- mise à jour et visualisation des gabarits maximaux proposés par le projet PPA la Rozavère – Eben-Hézer ;
- mise à jour du quartier des Fiches ;
- deux nouvelles versions du PPA Vallon ;
- déplacement et mise en place de la maquette de la cathédrale au 1/50^e pour le MHL.

L'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions au Forum de l'Hôtel de Ville et la conception et réalisation en collaboration avec SPADOM pour l'exposition « Un verger dans la ville ».

Enfin, il a effectué divers travaux de publication pour le Service de la jeunesse et des loisirs, SPADOM, le Service d'architecture, la direction EJQ, l'association ADER/s, Lausanne à table, Triathlon, affiches Vacances.

En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, il a entretenu, en relation avec les différents PPA, la mise à jour des archives. L'atelier a continué le transfert des archives photographiques du service sur la base de données photographiques du SOI, permettant ainsi l'accès des images.

CONTRÔLE DES FINANCES (CFL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Audit externe

Le CFL bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de Surveillance en matière de révision, ce qui lui confère le droit de procéder à des missions en tant qu'organe de révision.

- révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, en application du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), aux directives de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité (DIS) du Canton de Vaud, et à la recommandation d'audit suisse 60 (RA60)
- contrôle restreint ou audit selon des procédures convenues de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées

Audit interne et missions spéciales

Le CFL est membre de l'association suisse d'audit interne. Son champ d'investigation comprend l'ensemble des directions et services de l'administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés, les entités au bénéfice d'une subvention d'exploitation annuelle ou d'investissement supérieure à CHF 100'000.- et les entités de droit public ou privé dans lesquelles la Ville de Lausanne détient un intérêt prépondérant. Les divers types de missions sont :

- audit de conformité : membres du réseau L, entités subventionnées, sociétés immobilières et billetteries
- audit de performance
- audit de gouvernance
- audit financier et de gestion
- audit de fraude
- missions spéciales

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit - CFL	9,70	8,90	7,70	7,50
Direction & Secrétariat - CFL	2,90	2,90	2,90	2,90
Total service	12,60	11,80	10,60	10,40

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	- 2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Audit - SR	9	8,90	8	7,50
Direction & Secrétariat - SR	4	2,90	4	2,90
Total service	13	11,80	12	10,40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	0
Total service	3	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

MISSIONS D'AUDIT

Le CFL a délivré, en 2017 :

- deux rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé) ;
- 25 rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint ou procédures convenues) ;
- trois rapports en tant qu'organe de contrôle non professionnel d'associations ;
- 49 rapports d'audit interne dont 43 audits de conformité.

La totalité des temps affectés sur ces diverses missions par les membres du CFL s'élève à 10'458 heures, le restant des heures travaillées étant réparti sur divers projets internes d'amélioration de la qualité et la formation.